

François Kraus

Municipales : les prémices de la présidentielle ?

Dynamiques électorales locales et nationales à la veille du scrutin

Mars 2026



institut-terram.org





L'Institut Terram est un groupe de réflexion collégial et multidisciplinaire dédié à l'étude des territoires. Il fait de la dynamique territoriale un pilier central de l'innovation économique, industrielle et numérique, de la préservation de l'environnement et de la décarbonation, de l'accès aux services publics, de la valorisation du patrimoine culturel et de la cohésion sociale.

L'Institut Terram publie des rapports à caractère scientifique, réalise des enquêtes inédites à l'échelle des territoires, produit des podcasts et organise des débats, des séminaires et des ateliers dans toute la France. Par ses travaux, il contribue à revitaliser le débat public, facilite les échanges d'idées et est à l'initiative de recommandations concrètes au service de l'intérêt général. L'institut est un espace de discussion unique pour tous ceux qui s'intéressent au devenir des territoires.

Son expertise repose sur la diversité des acteurs et la synergie de compétences. Il réunit des chercheurs, des experts, des représentants d'entreprises, des fonctionnaires et des acteurs de la société civile.

L'Institut Terram est une association 1901 à but non lucratif. Il agit en toute indépendance et n'est affilié à aucun groupement de nature politique. Le soutien des entreprises et des particuliers permet le déploiement de ses activités.

François Kraus

Municipales : les prémices de la présidentielle ?

Dynamiques électorales locales et nationales à la veille du scrutin

Auteur

François Kraus

François Kraus est directeur du pôle Politique/Actualités à l'Ifop, où il supervise notamment les études réalisées pour les collectivités locales (mairies, intercommunalités...), ainsi que divers dispositifs d'enquêtes électorales d'envergure nationale. Chargé de cours en science politique à l'Université Paris-Nanterre (Paris-X), au sein du Master 2 « Travail politique et parlementaire », il forme les futurs professionnels des cabinets politiques à l'analyse et à l'interprétation des études d'opinion, aux dynamiques

électorales et aux méthodes d'analyse de l'opinion publique. Spécialiste des enquêtes conduites pour les médias, les think tanks et les institutions publiques, il est expert associé à la Fondation Jean-Jaurès sur les questions d'éducation, les enjeux de genre et les problématiques LGBT. François Kraus est également collaborateur régulier de la Licra et de son magazine *Le Droit de vivre*, dans lequel il publie des analyses consacrées à l'extrême droite, à la laïcité et aux dynamiques identitaires au sein de la société française.

Liste des acronymes utilisés

AQ : Assemblée des quartiers

DVC : Divers centre

DVD : Divers droite

DVG : Divers gauche

EELV : Europe-Écologie-Les Verts

GE : Génération écologie

G.s : Génération.s

LE : Les Écologistes

LFI : La France insoumise

LR : Les Républicains

LRM : La République en marche

MoDem : Mouvement démocrate

NFP : Nouveau Front populaire

NPA : Nouveau Parti anticapitaliste

PCF : Parti communiste français

PP : Place publique

PRG : Parti radical de gauche

PS : Parti socialiste

REC : Reconquête !

RN : Rassemblement national

UDB : Union démocratique bretonne

UDI : Union des démocrates et indépendants

UDR : Union des droites pour la République

Enquête réalisée avec



François Kraus, Nicola Gaddoni, Léo Major, Basile Rondelle.

Table des matières

Synthèse	6
-----------------------	---

Introduction

Un rendez-vous municipal sous tension nationale	9
--	---

I La mobilisation électorale retrouve des couleurs mais pâtit toujours d'une moins bonne identification des élus locaux	12
--	----

1. Un rebond de mobilisation qui ne stoppe pas pour autant son érosion sur le long terme	12
2. Une participation contenue dans un contexte de doute sur l'efficacité municipale	15
3. Une identification des maires en recul, sur le plan personnel comme partisan	16

II Un scrutin faiblement arrimé aux enjeux nationaux en dehors des grandes villes	19
--	----

1. Un vote sanction freiné par la faible incarnation locale du macronisme	19
2. La nationalisation, une logique minoritaire soutenue surtout dans les grandes villes et les marges du système politique	22
3. Les municipales, un scrutin toujours structuré par une logique de personnalisation	25
4. L'apolitisme municipal : d'exception relative à norme admise	26

III Sécurité, santé, finances : un agenda électoral favorable aux droites	29
--	----

1. Un agenda dominé par les enjeux d'ordre et de gestion	29
2. La sécurité, d'un marqueur de droite à un enjeu transpartisan	30
3. Une hiérarchie des priorités structurée par la densité territoriale	33
4. Une crédibilité sectorielle révélatrice des clivages politiques	34

IV À droite toute ? Entre reflux écologiste et résistance des partis traditionnels	36
---	----

1. Un RN en tête des aspirations, mais un ancrage territorial encore contrasté	36
2. Un contexte favorable aux droites, sauf dans les métropoles	39
3. Un possible reflux de la « vague verte » : signaux convergents aux niveaux national et local	40
4. Un Parti socialiste plus résilient mais dépendant des configurations locales	45
5. La France insoumise dans les grandes villes : consolidation urbaine et limites structurelles	47

Conclusion

Un scrutin sous influence, mais sans effet mécanique	49
---	----

Bibliographie	51
----------------------------	----

Synthèse

Municipales : les prémices de la présidentielle ?

Une remobilisation relative dans un cadre de démobilisation structurelle

La participation attendue autour de 60 % marquerait un redressement substantiel par rapport aux 44,5 % du premier tour des élections municipales de 2020. Toutefois, replacée dans la série longue, ce taux confirme la tendance à la décrue graduelle de la mobilisation municipale (70 % en 2001, 67 % en 2008, 64 % en 2014).

Ce rebond est socialement différencié. Les électeurs âgés (72 % chez les plus de 65 ans, + 22 points par rapport à mars 2020) et/ou résidants dans des banlieues favorisées se remobilisent fortement, tandis que les jeunes, les ouvriers et les habitants des quartiers populaires demeurent plus abstentionnistes. Cette asymétrie pèse politiquement : les segments sociologiques traditionnellement plus favorables aux droites et au centre retrouvent des niveaux de participation élevés, tandis que les réservoirs électoraux de la gauche radicale restent partiellement démobilisés. Le différentiel d'intention de vote entre sympathisants du RN (68 %) et de LFI (55 %) illustre cette configuration.

Les élections municipales, comme la littérature l'a souvent montré, pénalisent davantage les formations dont l'électorat est jeune, populaire et faiblement inséré dans les réseaux locaux.

Un scrutin faiblement nationalisé

Seuls 23 % des votants déclarent vouloir utiliser leur bulletin pour sanctionner l'exécutif national. Ce niveau est comparable à celui observé lors de scrutins municipaux antérieurs, comme en 2008 (20 %) ou 2014 (23 %). Deux facteurs expliquent cette retenue :

- tout d'abord, le macronisme souffre d'un faible ancrage local – moins de 1 % des maires se revendiquant du parti présidentiel – ce qui, en l'absence de relais municipaux clairement identifiés, rend la traduction locale d'un mécontentement national plus diffuse ;
- ensuite, la proximité de l'élection présidentielle à venir tend à recentrer la fonction de sanction sur l'échéance majeure du calendrier institutionnel.

L'élection présidentielle demeure l'arène légitime de l'alternance globale et les élections municipales apparaissent moins pertinentes pour exprimer un désaveu national.

La part des électeurs qui voteront en fonction des enjeux nationaux progresse lentement depuis un quart de siècle (24 % contre 17 % en 2001), mais elle reste minoritaire et géographiquement située. Elle est nettement plus élevée dans les grandes métropoles que dans les communes rurales, et davantage portée par les électorsats situés aux marges du système municipal, notamment ceux du RN et de LFI.

Cette configuration confirme l'existence de deux régimes municipaux : un régime métropolitain, plus politisé et arrimé aux clivages nationaux, et un régime localiste, plus personnalisé et pragmatique, dominant dans les petites et moyennes communes.

Personnalisation et apolitisme : une recomposition silencieuse

La primauté de l'incarnation, constante du scrutin municipal, se maintient : 58 % des électeurs se détermineront principalement en fonction de la personnalité des candidats, contre 42 % en fonction de leur orientation partisane.

Parallèlement, la notoriété des maires recule (60 % peuvent citer leur nom, contre 74 % en 2017) et l'identification de leur couleur politique décline fortement (– 16 points depuis 2020, à 47 %).

L'acceptation de l'apolitisme municipal se banalise : seuls 14 % des Français jugent négativement l'absence d'étiquette politique chez un maire, soit deux fois moins qu'il y a cinquante ans.

Il ne s'agit pas d'une dépolitisation au sens strict, mais d'une transformation des modes d'identification. La politisation explicite s'efface au profit d'une politisation diffuse, articulée autour de la gestion et de la compétence perçue. Cette tendance est symptomatique de la capacité des partis nationaux à structurer directement la compétition municipale.

Sécurité, santé, finances : la structuration d'un agenda électoral favorable aux droites

L'un des enseignements majeurs de l'étude tient à la hiérarchie des priorités déclarées par les électeurs. Si les élections municipales demeurent institutionnellement un scrutin de proximité, l'agenda qui structure le vote en 2026 déborde largement le périmètre classique de la gestion communale.

La sécurité des biens et des personnes (75 %) arrive en tête des déterminants du vote, suivie par la lutte contre les incivilités (68 %) et le narcotrafic (64 %). La sécurité n'est plus un thème périphérique ou clivant, elle constitue désormais un standard d'évaluation de l'action municipale. Cette évolution traduit à la fois une « descente d'échelle » du régalien – les maires étant perçus comme responsables de l'ordre local même lorsque leurs compétences sont limitées – et une transversalisation du thème. Si la sécurité demeure centrale chez les électeurs RN et LR, elle est également jugée déterminante par une part importante des électeurs centristes et de gauche. Cette diffusion atténue son exclusivité partisane, mais renforce l'avantage comparatif des formations historiquement identifiées à ce registre.

L'accès aux soins (74 %, + 15 points depuis 2020) constitue l'autre pilier central de l'agenda. La progression spectaculaire de cet enjeu reflète l'impact durable des crises sanitaire et hospitalière, ainsi que l'accentuation des inégalités territoriales d'accès aux services médicaux. À ce registre protecteur s'ajoute une dimension gestionnaire forte : maîtrise des finances communales (70 %) et niveau des impôts locaux (64 %). Dans un contexte de contraintes budgétaires, la compétence perçue en matière de gestion devient un critère décisif. En comparaison avec 2020, les enjeux environnementaux reculent dans la hiérarchie des priorités. La lutte contre le dérèglement climatique (37 %) ou la végétalisation apparaissent désormais secondaires. Il ne s'agit pas d'un effacement de l'écologie mais d'un réagencement hiérarchique : la norme environnementale demeure acceptée, sans structurer prioritairement le vote. Cette configuration produit une asymétrie stratégique. Le RN apparaît le plus crédible sur les questions sécuritaires, LR sur la gestion financière. Les formations de gauche conservent une crédibilité forte sur l'environnement et l'action sociale, mais ces thèmes occupent une place moins centrale dans les arbitrages électoraux. La concordance entre priorités déclarées et registres de compétence perçus crée ainsi un climat électoral structurellement favorable aux droites.

Dynamiques partisanes : aspirations et contraintes territoriales

La séquence municipale de 2026 met en évidence un décalage entre dynamique nationale et réalité locale. Si l'environnement thématique favorise globalement les droites, les élections municipales restent un scrutin d'implantation et de personnalisation : les rapports de force nationaux influencent les aspirations mais ne déterminent pas mécaniquement les conquêtes.

Le RN arrive en tête des souhaits (28 %, contre 13 % en 2020), signe d'une normalisation dans l'ordre des représentations. Toutefois, son implantation demeure contrastée : solide dans certaines villes du pourtour méditerranéen (Perpignan, Nice, Toulon, Marseille, Nîmes, Béziers...), mais structurellement plus faible dans des métropoles telles que Paris ou Lyon. Le RN pourrait ainsi progresser en voix sans transformer pleinement cette dynamique en victoires municipales, d'autant que le maintien de ses listes au second tour devrait aider la gauche à arriver en tête au second tour (comme au Havre).

LR bénéficie d'un avantage thématique sur la gestion financière et la crédibilité budgétaire. Son ancrage territorial demeure un atout, notamment dans les villes moyennes, mais son espace est contraint par la concurrence du RN et les recompositions centristes. Sa performance dépendra largement des configurations locales.

À gauche, les exécutifs écologistes apparaissent plus exposés qu'en 2020, dans un contexte où l'agenda dominant (sécurité, finances) correspond moins directement à leur registre initial. Dans des villes comme Strasbourg ou Lyon, les intentions de vote suggèrent même une défaite, et la tendance est à la décrue dans les villes où ils ne sont pas sortants. Le PS, en revanche, montre une résilience plus marquée dans ses bastions municipaux, grâce à la prime au sortant et à un ancrage ancien, tout en restant dépendant des équilibres d'alliance.

LFI consolide un socle dans plusieurs grandes villes, renforçant sa capacité d'arbitrage sans pour autant disposer, à ce stade, d'une dynamique de conquête en dehors de quelques banlieues populaires au profil sociologique et culturel très marqué.

Au total, la séquence 2026 révèle une droitisation des aspirations, mais aussi une forte inertie territoriale : les municipales restent un scrutin où l'implantation locale et les configurations de second tour pèsent davantage que les seules tendances nationales.



Écharpe tricolore de maire.

*« Il serait bien imprudent de faire de [l'élection présidentielle de 2022]
l'ombre portée des élections locales dont les enjeux sont autres.
Mais celles-ci donnent une idée des rapports de force à partir desquels
se construit l'aventure de la présidentielle*. »*

Pascal Perrineau

Introduction

Un rendez-vous municipal sous tension nationale

Le 25 février, l'annonce d'une possible défaite d'Édouard Philippe au Havre a suscité une vive réaction dans les états-majors politiques. Donné en difficulté dans une configuration de triangulaire face au PCF et au RN¹, l'ancien Premier ministre pourrait être mis en ballottage défavorable dans son propre fief normand, quelques mois seulement après avoir conditionné sa candidature à l'élection présidentielle de 2027 à sa réélection municipale². Pour celui que les enquêtes d'opinion présentent comme l'un des principaux remparts à une victoire lepéniste, l'enjeu dépasse largement le cadre local : un revers au Havre affaiblirait sa crédibilité nationale et pèserait sur sa trajectoire présidentielle. Rarement, sous la V^e République, le destin de la « reine des batailles » aura semblé dépendre à ce point de l'issue d'un scrutin municipal, généralement cantonné à des effets indirects sur la vie politique nationale – qu'il s'agisse du profil des sénateurs ou du vivier d'élus habilités à accorder leur parrainage.

Faut-il pour autant voir dans les élections municipales de mars 2026 les prémices de la présidentielle de 2027 ? Les électeurs s'en saisiront-ils comme d'un test grandeur nature, susceptible de structurer la compétition à venir ? L'hypothèse mérite d'être posée. Un scrutin intermédiaire peut impulser une dynamique, consolider la légitimité de figures émergentes ou redistribuer les rapports de force internes à chaque camp. L'histoire récente de la V^e République tend d'ailleurs à confirmer une politisation croissante des municipales. À partir des années 1970, le processus de nationalisation du scrutin s'est accéléré : atténuation du caractère strictement local des compétitions, alignement plus marqué des candidatures sur les formations nationales, intégration croissante des municipales dans une logique de « vote sanction » à l'égard du pouvoir en place. Les défaites sévères subies par la gauche en 1983 et 2014, comme celles essuyées par la droite en 1977 et 2008, en ont constitué des illustrations marquantes. La déroute du macronisme en 2020 s'inscrivait dans cette séquence, même si le contexte exceptionnel de la crise sanitaire et le faible nombre de maires sortants affiliés à la majorité avaient rendu cette sanction moins lisible.

* « Second tour des municipales : le décryptage de Pascal Perrineau », emilemagazine.fr, 1^{er} juillet 2020.

1. Voir Marc Jallet, « Municipales : Édouard Philippe donné perdant au Havre, selon un sondage », lefigaro.fr, 25 février 2026.

2. Voir John Timsit, « Présidentielle 2027 : Édouard Philippe assure qu'il "ira jusqu'au bout"... sauf s'il "échouait à convaincre les Havrais" aux municipales », lefigaro.fr, 9 décembre 2025.

Six ans plus tard, la logique des « élections intermédiaires » théorisée par Jean-Luc Parodi³ est-elle toujours opérante, alors même que les formations susceptibles d'assumer la responsabilité de l'action gouvernementale disposent d'un ancrage local limité et cherchent à se démarquer de l'exécutif ? Quel sera le poids des thématiques nationales (sécurité, santé, pouvoir d'achat), des étiquettes partisans et des positionnements idéologiques dans la campagne municipale ? À l'inverse, les ressorts traditionnels du scrutin (proximité, personnalisation, stratégies d'apolitisme) continueront-ils de structurer le vote ? Autrement dit, les élections municipales de 2026 confirmeront-elles la nationalisation progressive observée depuis un demi-siècle ou prolongeront-elles la désaffiliation partisane mise en lumière en 2020 ?

L'analyse de cette étude s'articule autour de quatre axes : l'évolution de la participation et les ressorts différenciés de la mobilisation ; le degré d'arrimage du scrutin aux enjeux nationaux et la persistance de la personnalisation ; la structuration programmatique de la campagne autour des questions de sécurité et de gestion ; enfin, les recompositions partisans en cours, entre progression du RN, fragilisation écologiste et repositionnement socialiste.

Longtemps considérées comme les élections les plus stables et les plus enracinées de la V^e République, les municipales apparaissent aujourd'hui comme un observatoire privilégié des transformations en cours. Elles sont à la fois les plus locales des

élections nationales et les plus politiques des scrutins territoriaux. À ce titre, elles révèlent avec une acuité particulière les tensions qui traversent la démocratie représentative contemporaine : tension entre proximité et projection nationale, entre personnalisation et partisanisation, entre gestion pragmatique et conflictualité idéologique. Le scrutin de 2026 intervient dans un contexte de forte instabilité. Les élections européennes et législatives de 2024 ont profondément reconfiguré le paysage politique, affaiblissant durablement le camp présidentiel et consacrant l'installation d'un tripartisme asymétrique structuré autour du RN, d'une gauche fragmentée et d'un centre en retrait. Pour autant, cette recomposition nationale ne se transpose pas à l'échelon municipal. L'un des enseignements majeurs de cette étude réside précisément dans le décalage persistant entre dynamiques nationales et logiques locales.

À un an de l'élection présidentielle, les élections municipales de 2026 ne sauraient être réduites ni à un simple scrutin de gestion locale, ni à une répétition générale de la compétition élyséenne. Elles constituent moins un verdict qu'un diagnostic : celui de la manière dont les électeurs articulent désormais proximité municipale et conflictualité nationale, et de la capacité des forces dominantes dans la course présidentielle (LFI, RN, bloc central) à transformer leur poids électoral en ancrage territorial. C'est à l'aune de ces tensions que doivent être lues les analyses qui suivent.

“

Les municipales ne se limitent ni à un scrutin de gestion locale ni à une répétition générale nationale. Elles révèlent comment les électeurs combinent enjeux de proximité et clivages nationaux, et si les principales forces en lice pour l'Élysée parviennent à convertir leur dynamique électorale en implantation territoriale.

”

3. Voir Patrick Lehingue, « Remarques sur le modèle des élections intermédiaires », in Yves Déloye, Alexandre Dézé et Sophie Maurer (dir.), *Institutions, élections, opinion. Mélanges en l'honneur de Jean-Luc Parodi*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014, p. 159-176.

Méthodologie de l'enquête

L'Institut Terram et l'Ifop ont conduit une enquête nationale d'une ampleur exceptionnelle auprès de 10 000 personnes âgées de 18 ans et plus, interrogées du 1^{er} au 6 février 2026. La représentativité de l'échantillon a été assurée selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée), après stratification par région et taille d'agglomération. Les données ont fait l'objet de redressements fondés à la fois sur les statistiques issues du dernier recensement de la population (Insee, RP 2022) pour les résidents de 18 ans et plus en France métropolitaine, et sur les résultats électoraux fournis par le ministère de l'Intérieur, notamment la participation au premier tour des municipales de 2020, le vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2022 et au premier tour des législatives de 2024. L'étude est par ailleurs enrichie par plusieurs questions issues d'une enquête en ligne menée du 11 au 17 avril 2025 auprès d'un échantillon de taille équivalente, également composé de 10 000 personnes âgées de 18 ans et plus, ce qui permet d'introduire un point de comparaison temporelle supplémentaire.

Ces matériaux offrent des possibilités d'analyse particulièrement fines selon de nombreuses variables telles que la couleur politique du maire sortant, la taille de la commune, l'appartenance religieuse ou les profils sociopolitiques. Ils permettent également une mise en perspective historique de plusieurs indicateurs structurants, comme le souhait de victoire partisane, le poids de l'étiquette politique ou la hiérarchie des enjeux de campagne, dont certains sont documentés depuis les années 1960. Cette démarche dépasse la seule approche monographique, ville par ville, pour proposer une lecture d'ensemble du scrutin à travers toutes les strates territoriales, y compris celles des communes de moins de 10 000 habitants, souvent peu étudiées dans les analyses préélectorales.

Le rapport intègre également les principaux sondages locaux publiés ces derniers mois afin d'évaluer concrètement les rapports de force dans les villes de plus de 100 000 habitants, là où l'offre électorale épouse le plus étroitement les clivages nationaux. Pour ce travail de compilation, l'auteur s'est appuyé sur les données recensées par CitéScan,

“
L'Institut Terram et l'Ifop ont conduit une enquête nationale d'une ampleur exceptionnelle auprès de 10 000 personnes âgées de 18 ans et plus, interrogées du 1^{er} au 6 février 2026. Les données permettent des analyses fines selon de nombreux critères (couleur politique, taille de commune, religion, profils sociopolitiques) et offrent des comparaisons historiques depuis les années 1960.

”

L'Observatoire électoral de l'agence Bona fidé. Sauf mention contraire, les enquêtes réalisées par l'Ifop ont été privilégiées ; à défaut, la dernière étude disponible au moment du bouclage du rapport (25 février 2026) a été retenue.

Cette double approche permet ainsi de confronter les tendances d'opinion agrégées aux configurations électorales les plus exposées médiatiquement et d'apprécier la cohérence ou le décalage entre dynamiques générales et situations municipales concrètes.

I. La mobilisation électorale retrouve des couleurs mais pâtit toujours d'une moins bonne identification des élus locaux

1. Un rebond de mobilisation qui ne stoppe pas pour autant son érosion sur le long terme

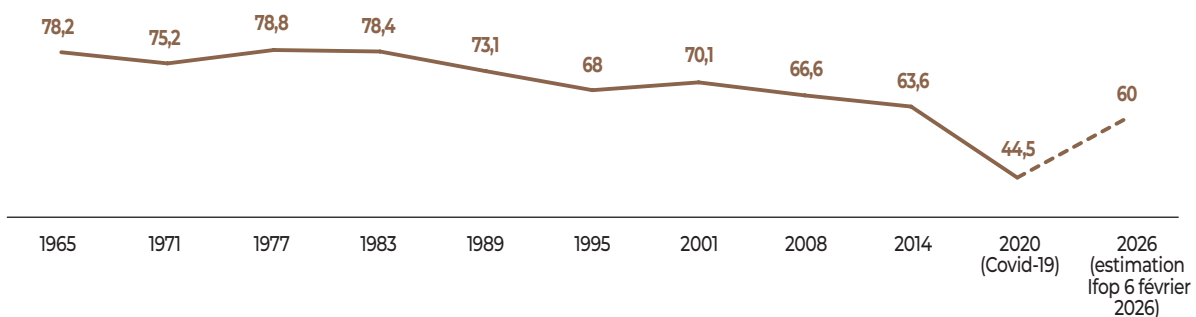
À ce stade de la campagne, la participation au premier tour des élections municipales de mars 2026 semble devoir s'établir autour de 60 %. Ce niveau, s'il se confirmait, marquerait un redressement par rapport au scrutin de mars 2020, organisé dans le contexte exceptionnel de la crise sanitaire et qui avait vu la participation chuter à 44,5 % en métropole.

Ce rebond ne saurait toutefois masquer une tendance de fond concernant le tassement de la mobilisation électorale municipale depuis un quart de siècle. Après avoir atteint environ 70 % en 2001, puis 67 % en 2008 et 64 % en 2014, la participation s'inscrirait aujourd'hui dans la fourchette basse des scrutins municipaux hors contexte exceptionnel. Le scrutin de 2020, trop atypique pour servir de point de comparaison, apparaît ainsi comme une rupture conjoncturelle au sein d'une trajectoire plus structurelle d'érosion.

Graphique 1. Évolution depuis 1965 de la participation au premier tour des élections municipales et estimation pour mars 2026 (en %)

Question : « Nous aimerions mesurer précisément la probabilité que vous alliez voter au premier tour des élections municipales qui aura lieu le 15 mars 2026. À partir d'une échelle allant de 1 à 10, 10 signifiant que vous êtes tout à fait certain(e) d'aller voter, et 1 que vous êtes tout à fait certain(e) de ne pas aller voter, pouvez-vous indiquer où vous vous situez personnellement sur une telle échelle aujourd'hui ? »

Base : personnes inscrites sur les listes électorales.



© Institut Terram/Ifop – mars 2026

Vers un retour aux urnes des électeurs âgés et aisés

La progression attendue de la participation, estimée à + 15,5 points par rapport à 2020, ne bénéficie pas uniformément à l'ensemble des catégories d'électeurs. Elle apparaît particulièrement marquée parmi les électeurs de plus de 65 ans, dont l'intention de vote atteindrait 72 %, soit une hausse de 22 points

par rapport au scrutin précédent. Elle est également très nette chez les habitants des banlieues aisées, où la participation progresserait de 27 points pour s'établir à 62 %. Ces catégories, qui s'étaient fortement abstenues en 2020 en raison du contexte sanitaire, constituent traditionnellement des segments ancrés à droite et au centre.

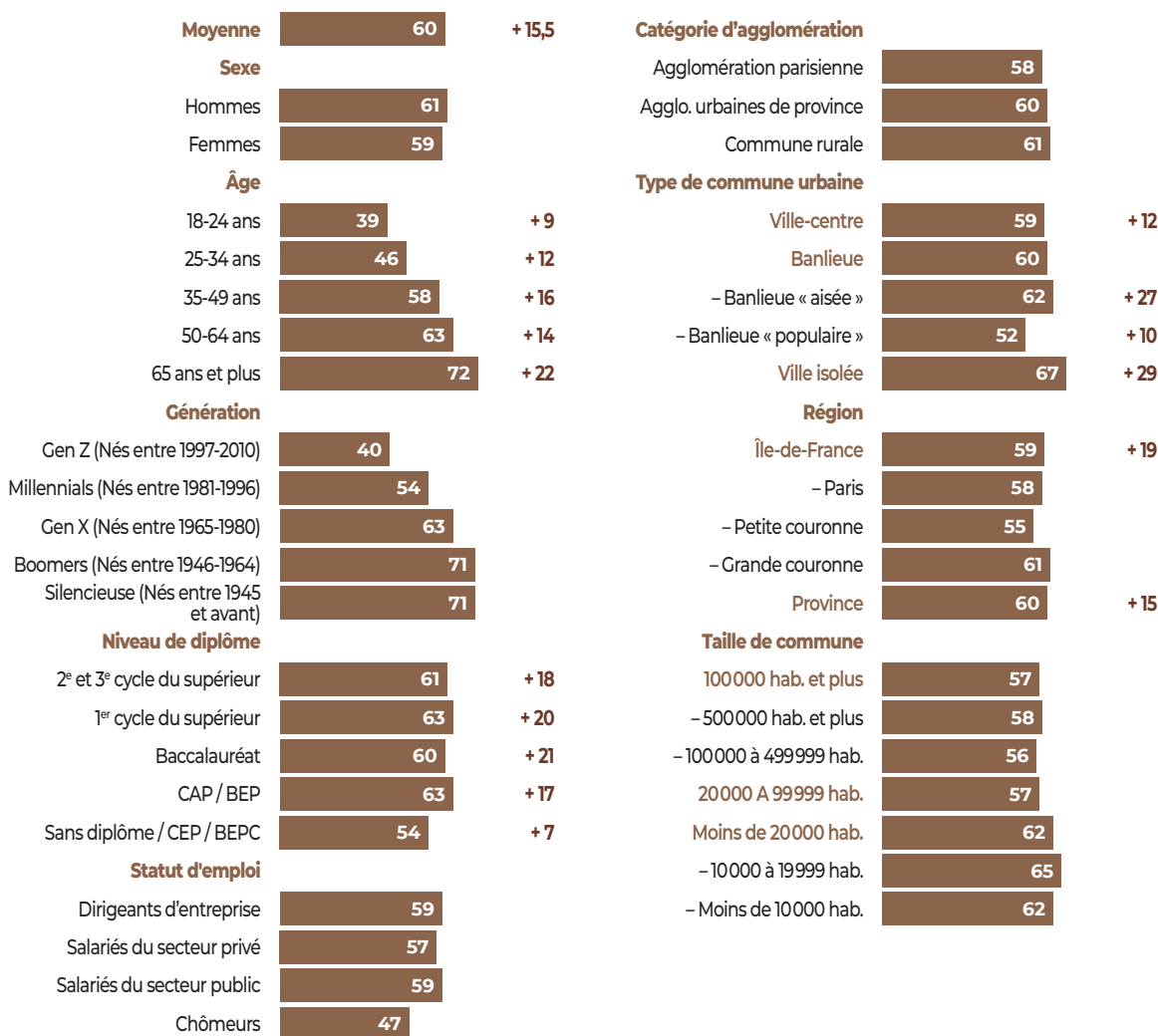
À l'inverse, la remobilisation demeure plus limitée chez les jeunes électeurs, dont la participation ne progresserait que de 9 points pour atteindre 39 %, ainsi que dans les banlieues populaires, où elle gagnerait 10 points pour s'établir à 52 %. Dans les villes-centres, la hausse serait de 12 points, portant la participation à 59 %. Ces écarts sont politiquement significatifs, dans la mesure où ces segments démographiques et territoriaux constituent généralement des réservoirs électoraux plus favorables aux forces de gauche.

Sur le plan partisan, certaines dynamiques méritent d'être soulignées. La mobilisation des électeurs lepénistes apparaît particulièrement forte : 68 % des sympathisants du RN déclarent avoir l'intention de voter, soit une hausse de 29 points par rapport à 2020. On observe également une meilleure mobilisation relative de l'électorat écologiste par rapport à 2020. Cette dynamique tient sans doute à la volonté de soutenir des majorités municipales sortantes dans les grandes villes.

Graphique 2. Profil des électeurs ayant l'intention de voter au premier tour des élections municipales (en %)

Base : personnes inscrites sur les listes électorales.

+/- évolution par rapport au 1^{er} tour 2020



Note de lecture : 72% des électeurs âgés de 65 ans et plus ont l'intention d'aller voter au premier tour des élections municipales, soit 22 points de plus qu'en 2020.

Toutefois, la contraction significative de leur base électorale limite l'effet de cette mobilisation accrue. À titre d'illustration, le « stock de voix » issu des élections européennes de 2024 dont disposent aujourd'hui les écologistes – environ 5 % en moyenne – est trois fois inférieur à celui des élections européennes de 2019 (15 %) qui constituait leur réserve électorale au moment des municipales de 2020.

Enfin, la ventilation par taille de commune confirme une régularité bien établie : la participation tend à décroître à mesure que la taille de l'agglomération augmente. L'intention de vote s'établit à 62 % dans les communes de moins de 10 000 habitants et à 65 % dans celles de 10 000 à 20 000 habitants, contre 57 % dans les communes de 20 000 à 99 999 habitants ainsi que dans celles de plus de 100 000 habitants.

Ce gradient inversé entre taille de la commune et mobilisation électorale traduit un effet de proximité. Dans les petites villes, la connaissance personnelle des candidats, la densité des réseaux sociaux locaux et la visibilité concrète des enjeux municipaux favorisent la participation. À mesure que la commune s'agrandit et que la distance entre électeurs et exécutifs locaux s'accroît, la mobilisation tend à s'affaiblir.

Des extrêmes qui auront davantage de mal à mobiliser leur électorat

Le profil des potentiels abstentionnistes suggère que les formations politiques les plus radicales pourraient être confrontées à des difficultés accrues de mobilisation, d'autant plus qu'elles ne peuvent le plus souvent pas s'appuyer sur l'effet d'entraînement lié à la présence de maires sortants.

LFI apparaît particulièrement exposée à une abstention différentielle. Les segments d'électorat qui avaient le plus contribué à ses performances lors des dernières élections européennes affichent aujourd'hui des niveaux d'intention de vote relativement faibles. Seuls 52 % des habitants des banlieues populaires déclarent vouloir participer au scrutin, 39 % des électeurs de confession musulmane et 39 % des moins de 25 ans. Cette faible mobilisation relative se retrouve dans les proximités partisans : 55 % seulement des

“ Les scrutins intermédiaires sont marqués par une démobilisation des électorats populaires et jeunes. ”

sympathisants LFI déclarent avoir l'intention de voter au premier tour des élections municipales, contre 65 % des sympathisants de la gauche sociale-démocrate et 67 % de ceux de la droite modérée. Dans un scrutin où la participation constitue un déterminant majeur des rapports de force, cet écart pourrait fortement peser.

Le RN n'est pas exempt de fragilités comparables car si, dans son ensemble, l'électorat lepéniste déclare avoir l'intention d'aller aux urnes, certaines catégories d'électeurs qui avaient massivement soutenu la liste Bardella en 2024 affichent un enthousiasme modéré pour les municipales de 2026. Les intentions de participation s'établissent à 54 % chez les millennials (personnes nées entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 1990), 48 % chez les ouvriers, 47 % chez les chômeurs, 54 % chez les non-diplômés et 55 % chez les ruraux vivant dans un habitat très dispersé. Or ce sont précisément ces groupes qui ont constitué le socle électoral du RN depuis 2022. La question de la fidélisation durable d'un électorat structurellement moins mobilisé lors des scrutins intermédiaires se trouve ainsi posée avec acuité⁴. Dans les deux cas, cette abstention différentielle au détriment des formations radicales s'inscrit dans une dynamique bien identifiée par la littérature sur les comportements électoraux. Les scrutins locaux et intermédiaires sont marqués par une démobilisation sélective des électorats populaires et jeunes⁵, particulièrement lorsque l'offre politique locale ne permet pas une identification claire ou lorsqu'aucune figure locale structurante ne vient incarner le projet partisan. Cette moindre implantation territoriale renforce mécaniquement le risque d'un déficit de mobilisation.

4. Voir Jérôme Fourquet, *L'Archipel français. Naissance d'une nation multiple et divisée*, Paris, Seuil, 2019.

5. Voir Pierre Rosanvallon, *La Contre-Démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, 2006.

2. Une participation contenue dans un contexte de doute sur l'efficacité municipale

Un affaiblissement progressif de la croyance dans la capacité d'action des maires

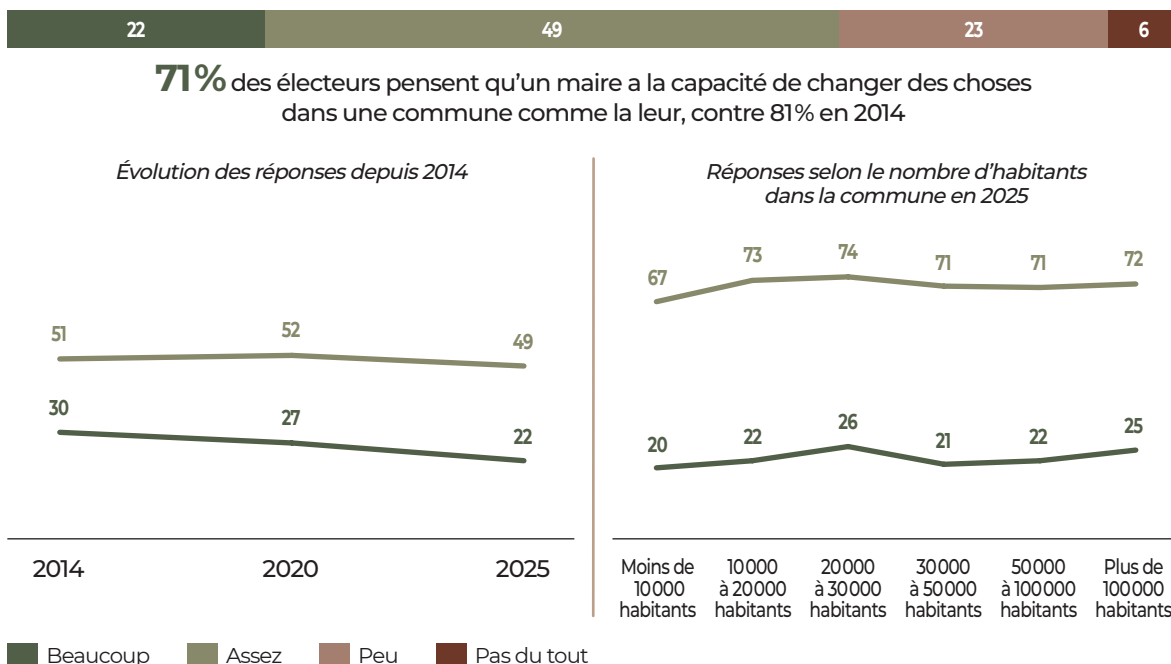
La participation mesurée attendue en 2026 s'inscrit dans un environnement marqué par une érosion progressive de la confiance dans la capacité d'action des élus locaux. Si la baisse tendancielle de la mobilisation municipale relève de facteurs multiples – transformations sociologiques, affaiblissement des appartenances partisans, fragmentation des trajectoires résidentielles... –, l'image des maires et la perception de leur pouvoir effectif constituent un élément central de l'explication ⁶.

Dix ans après l'entrée en vigueur de la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, qui a profondément redéfini la répartition des compétences entre communes et intercommunalités, la conviction selon laquelle un maire peut « changer les choses » dans sa commune s'est affaiblie. En 2025, 71 % des Français estiment que leur maire dispose d'une telle capacité, contre 79 % en 2020 et 81 % en 2014. En l'espace d'une décennie, la croyance en l'efficacité de l'action municipale a ainsi reculé de 10 points. Cette érosion progressive s'inscrit dans un phénomène plus large de « décredibilisation institutionnelle », marqué par un affaiblissement de la confiance dans la capacité concrète du personnel politique à produire des résultats tangibles.

Graphique 3. Proportion d'électeurs qui pensent qu'un maire a la capacité de changer les choses dans une commune comme la leur (en %)

Question : « Diriez-vous qu'un maire a la capacité de changer les choses dans une commune comme la vôtre ? »

Base : personnes inscrites sur les listes électorales.



© Institut Terram/Ifop – mars 2026

6. Voir Benjamin Morel, *Conseils municipaux : renouer avec l'engagement citoyen*, Paris, Institut Terram-Laboratoire de la République, août 2025.

Des clivages nets selon l'âge, la position sociale et le territoire

Cette défiance est particulièrement marquée dans les catégories qui constituent le cœur des abstentionnistes potentiels. Seuls 56 % des ouvriers estiment que le maire peut changer les choses dans leur commune, 65 % des chômeurs et 63 % des millennials, contre 89 % dans la génération dite « silencieuse » (personnes nées avant 1946). L'écart générationnel traduit une transformation profonde du rapport à l'action publique locale.

La dimension territoriale confirme cette fracture. Le scepticisme est le plus prononcé dans le rural à habitat très dispersé, où les deux tiers des habitants (66 %) jugent le maire capable d'agir efficacement. Il reste également élevé chez les locataires de logements sociaux, à 62 %. Ces espaces, sociologiquement plus populaires, sont aussi ceux où les services publics de proximité sont le plus souvent perçus comme fragilisés, alimentant un doute sur la capacité d'intervention municipale.

Intérêt civique et résignation : une tension structurante

Fait notable, le désenchantement coexiste avec un niveau d'intérêt déclaré pour les municipales qui demeure globalement positif. La baisse de confiance ne se traduit donc pas par une indifférence politique. Elle semble renvoyer davantage à une forme de résignation quant à l'efficacité réelle de l'action publique locale. Ce décalage entre intérêt pour le scrutin et doute sur la capacité d'agir des élus s'inscrit dans un clivage désormais classique entre « intérêt » et « confiance » dans les institutions représentatives⁷. Les électeurs continuent de se sentir concernés par l'élection municipale, mais une fraction croissante d'entre eux doute de la portée concrète du mandat local. Cette dissociation contribue à fragiliser la dynamique de mobilisation électorale.

3. Une identification des maires en recul, sur le plan personnel comme partisan

À ces facteurs de démobilisation s'ajoute un phénomène plus discret mais tout aussi structurant : une érosion de l'identification des maires, tant sur le plan personnel que partisan. Or la participation municipale repose traditionnellement sur deux ressorts majeurs : la personnalisation du scrutin et la politisation des enjeux. L'affaiblissement simultané de ces deux leviers contribue donc à contenir la mobilisation électorale aux élections municipales.

Une notoriété du maire en baisse

En 2025, seuls six Français sur dix (60 %) sont capables de citer spontanément le nom du maire de leur commune, contre 65 % en 2019 et 74 % en 2017. En moins d'une décennie, le « capital de notoriété » des élus locaux a perdu 14 points. Cette évolution est d'autant plus préoccupante qu'elle est fortement polarisée selon l'âge. Seuls 40 % des 18-24 ans connaissent le nom de leur maire, contre 71 % des 65 ans et plus. L'écart générationnel est considérable et traduit un affaiblissement du lien d'identification entre les nouvelles générations et les institutions locales. Cette dynamique dépasse la seule question de l'information politique. Elle renvoie à un rapport distancié à ce que l'on pourrait appeler la « République ordinaire », celle du quotidien, incarnée par les exécutifs municipaux. Moins le maire est identifié, moins la logique de proximité peut produire ses effets mobilisateurs.

7. Voir *En qu[ot]i les Français ont-ils confiance aujourd'hui ? Le baromètre de la confiance politique*, vague 16, Sciences Po-Cevipof-OpinionWay, février 2025.

Graphique 4. Évolution du niveau de notoriété spontanée des maires chez l'ensemble des Français (en %)

Question : « Pouvez-vous citer le nom du maire actuel de votre commune ? »
(question ouverte, réponse non suggérée)

Base : ensemble des répondants.

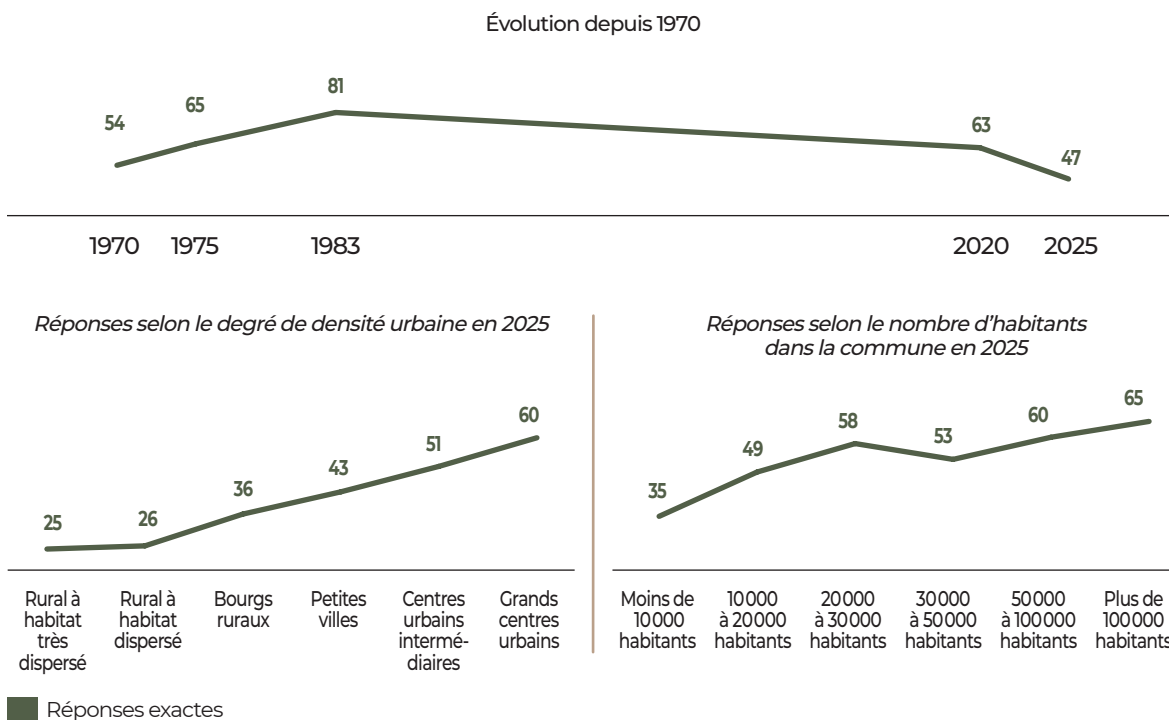


© Institut Terram/Ifo – mars 2026

Graphique 5. Évolution du niveau d'identification de la tendance politique du maire de sa commune (en %)

Question : « Connaissez-vous la tendance politique du maire de votre commune ? »

Base : ensemble des répondants.



© Institut Terram/Ifo – mars 2026

Une méconnaissance croissante de la couleur politique de son maire

La méconnaissance du nom des maires s'accompagne d'un recul tout aussi marqué de l'identification de leur couleur politique. En 2025, seuls 47 % des Français déclarent connaître la tendance politique du maire de leur commune, contre 63 % en 2020 et 81 % au début des années 1980. La baisse est particulièrement nette sur la période récente, avec une chute de 16 points en cinq ans.

Cette évolution doit certes être nuancée. Dans les petites communes, rarement structurées par des étiquettes partisans formelles, le niveau d'identification est plus faible : 29 % dans les communes rurales et 35 % dans celles de moins de 10 000 habitants. Le gradient de densité joue ici un

rôle déterminant, le taux d'identification passant de 25 % dans le rural à habitat très dispersé à 60 % dans les grands centres urbains.

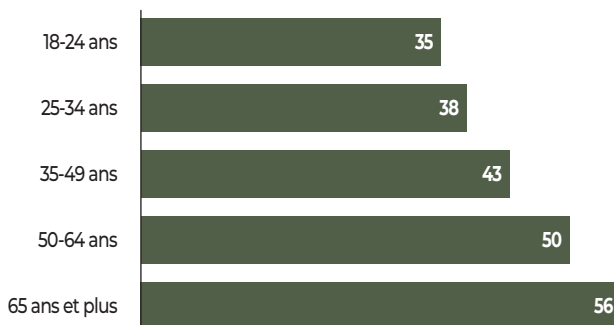
Cependant, cette moindre identification apparaît bien comme une tendance lourde, affectant les segments déjà les moins mobilisés : seuls 33 % des membres de la génération Z (personnes nées entre 1996 et 2012), 34 % des ouvriers, 45 % des habitants des banlieues populaires et 35 % des nouveaux arrivants dans une commune connaissent la tendance politique de leur maire. Cette dynamique s'inscrit dans un mouvement plus large de « dé-idéologisation » de la politique locale, marqué par une dissociation croissante entre appartenance partisane nationale et ancrage municipal. La figure du maire tend ainsi à se détacher du système partisan, au risque de perdre en lisibilité politique.

Graphique 6. Connaissance de l'orientation politique du maire : un écart générationnel (en %)

Question : « Connaissez-vous la tendance politique du maire de votre commune ? »

Base : ensemble des répondants

Différences selon l'âge



Différences générationnelles



■ Réponses exactes

II. Un scrutin faiblement arrimé aux enjeux nationaux en dehors des grandes villes

Dans un contexte où l'action de la majorité au pouvoir apparaît de moins en moins lisible et incarnée, la mobilisation électorale devrait être d'autant plus contenue qu'elle ne bénéficiera pas pleinement du ressort traditionnel du « vote sanction » propre aux scrutins intermédiaires. La dynamique de nationalisation du scrutin semble surtout devoir se concentrer essentiellement dans les grandes métropoles, la « France des tours », et parmi les électors situés aux marges du système municipal, souvent tenus à l'écart des responsabilités locales. Toutefois, cette prime accordée au local n'exclut pas l'expression, dans de nombreuses communes, d'un désir de politisation demeuré insatisfait, en particulier là où les électeurs ne disposent pas d'une offre politique alignée sur les clivages et les forces en présence au niveau national.

1. Un vote sanction freiné par la faible incarnation locale du macronisme

Une tentation punitive qui demeure limitée

À quelques semaines du scrutin, il n'est pas surprenant que les électeurs ne soient pas pleinement entrés en campagne. Mais, au-delà de cet effet de calendrier, les indicateurs disponibles suggèrent que la mobilisation de 2026 ne sera pas portée par l'un de ses leviers habituels les plus puissants : la volonté de sanctionner le pouvoir en place. Moins d'un quart des votants (23 %) déclarent vouloir utiliser leur bulletin municipal pour sanctionner l'exécutif national, un niveau comparable à celui observé en 2014 (23 %) et en 2008 (20 %). À l'inverse, la logique locale demeure prédominante : les deux tiers des votants (66 %) affirment qu'ils se détermineront principalement en fonction de considérations locales.

Un pouvoir central sans véritable relais municipal

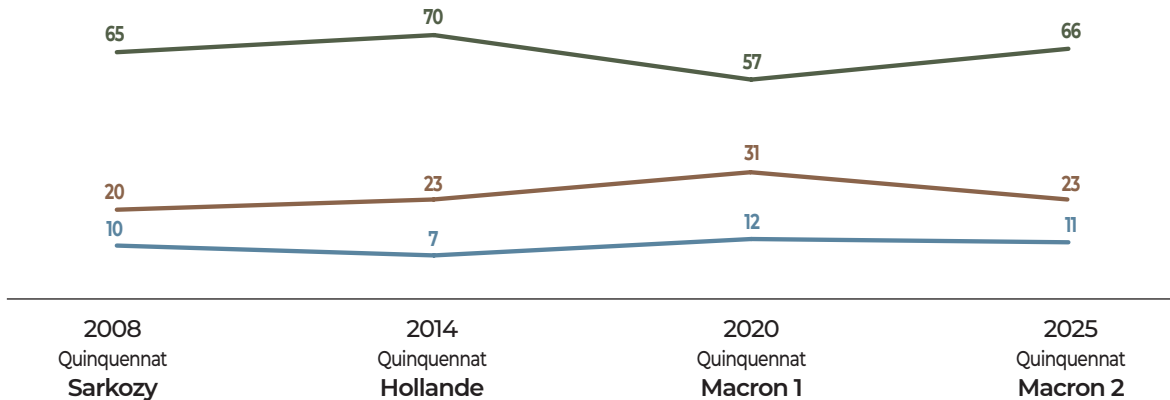
Contrairement à ce que l'on a pu observer par le passé, le vote sanction à l'égard du pouvoir en place devrait être limité cette année en raison de la faible présence du macronisme au niveau local. En 2026, très peu de maires sortants affichent en effet l'étiquette du parti présidentiel. Selon les données internes du parti dirigé par Gabriel Attal, environ 300 maires sur près de 35 000 communes, soit moins de 1 %, se revendiquent du mouvement présidentiel. Dans les communes de plus de 1 000 habitants, seuls 9 maires affiliés à LRM sont recensés, et aucun dans les villes de plus de 100 000 habitants, à l'exception récente de Tourcoing, qui vient de franchir ce seuil démographique.

Dans les villes de plus de 10 000 habitants, on dénombre 89 mairies rattachées au bloc central (Agir, DVC, Horizons, Renaissance, MoDem) sur un total de 922, soit environ un maire sur dix. Mais nombre de ces élus ne sont pas issus directement du mouvement présidentiel et relèvent plutôt de formations alliées ou de trajectoires partisans antérieures. Le gouvernement lui-même, composé de personnalités venues de la droite et du centre, ne compte quasiment aucun maire sortant en exercice et à peine 3 candidats têtes de liste aux élections municipales : Rachida Dati à Paris, Marina Ferrari à Aix-les-Bains et Michel Fournier aux Voivres. Ainsi, le camp présidentiel dispose d'un ancrage municipal particulièrement faible, ce qui limite la capacité des électeurs opposés au pouvoir à transformer le scrutin municipal en référendum national. En l'absence d'incarnation locale identifiable du pouvoir central, la dynamique de sanction risque de rester diffuse et partiellement inopérante en dehors des grandes villes citées précédemment.

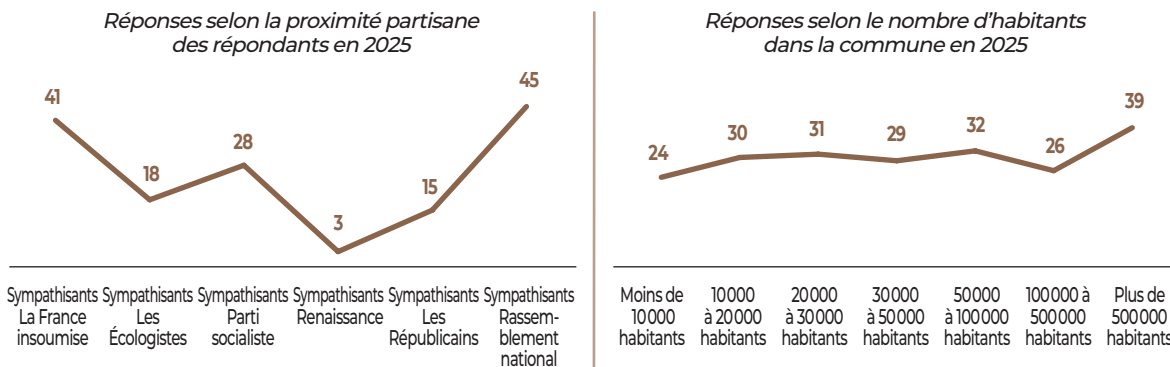
Graphique 7. Mesure du vote sanction à l'égard de l'exécutif national (en %)

Question : « Et plus précisément, diriez-vous que par votre vote aux prochaines élections municipales, vous allez... ? »

Base : personnes ayant l'intention de voter aux élections municipales.



23% des votants souhaitent sanctionner l'exécutif national



- ... prononcer principalement en fonction de considérations locales
- ... sanctionner la politique du président de la République et du gouvernement
- ... soutenir la politique du président de la République et du gouvernement

© Institut Terram/Ifop – mars 2026

La mécanique classique des élections intermédiaires enrayée

Cette situation rejoint l'analyse récemment formulée par le directeur de l'Ifop Frédéric Dabi, qui souligne que la logique classique des « élections intermédiaires », théorisée par Jean-Luc Parodi, ne devrait pas jouer en 2026 avec la même intensité que par le passé⁸. Dans un système bipolaire structuré, les municipales constituaient fréquemment un

moment de sanction du pouvoir national, qu'il soit de droite ou de gauche. Or, faute d'un ancrage local fort du macronisme, une éventuelle sanction à l'encontre d'Emmanuel Macron ne peut plus se traduire mécaniquement dans les urnes municipales. La fragmentation partisane et l'affaiblissement de la « bipolarisation homothétique » entre échelons national et local réduisent la capacité du scrutin municipal à servir de référendum déguisé sur l'action gouvernementale.

8. Voir Philippe Guibert, « Interview de Frédéric Dabi, directeur de l'Ifop : "S'il y a événement politique dans ces municipales, ce sera du côté du RN qu'il se dessinera" », nouvellerevuepolitique.fr, 12 février 2026.

La logique des « élections intermédiaires », forgée par Jean-Luc Parodi⁹, a pourtant structuré une grande partie de la vie politique locale au cours des cinquante dernières années. Elle fut alternativement à l'œuvre aux dépens de la droite – sanction de Valéry Giscard d'Estaing en 1977, puis de Nicolas Sarkozy en 2008 – et de la gauche – sanction de François Mitterrand en 1983, puis de François Hollande en 2014. À l'inverse, les municipales de 1989, organisées un an après une séquence présidentielle et législative décisive, constituent l'archétype d'élections « dégouvernementalisées¹⁰ », où le parti au pouvoir ne subit pas de recul significatif lié à une défection de son

électorat national. La configuration de 2026 sera-t-elle plus proche de ce second modèle ? Disons que pour qu'un vote sanction puisse se déployer pleinement, encore faut-il qu'un pouvoir central clairement identifié puisse être visé et que le scrutin local apparaisse comme une occasion pertinente de le faire. Or les électeurs ont déjà eu l'opportunité d'exprimer une sanction à l'égard de la majorité présidentielle lors des élections européennes et législatives de 2024, au point de priver le camp macroniste de la capacité de gouverner sans compromis parlementaire. La « fonction cathartique » du vote intermédiaire a donc été en partie remplie récemment.



Une dynamique protestataire socialement polarisée et territorialement concentrée

L'examen territorial et partisan du vote sanction fait apparaître des asymétries nettes. Ce sont, sans surprise, les segments les plus éloignés du pouvoir exécutif qui expriment le plus fortement une intention de sanction. Parmi les sympathisants de LFI, 41% déclarent vouloir utiliser leur vote municipal pour sanctionner l'exécutif national, tandis que la proportion atteint 45% chez les électeurs du RN. Ces deux électorats, opposés sur plusieurs clivages idéologiques, convergent ainsi dans une posture de rejet à l'égard du gouvernement dirigé par Sébastien Lecornu.

Cette dynamique protestataire présente également une géographie spécifique. Le vote sanction est nettement surreprésenté dans les très grandes agglomérations : 39% des électeurs des communes de plus de 500 000 habitants (Paris, Lyon, Marseille) déclarent voter dans une logique punitive, contre seulement 24% dans les communes de moins de 10 000 habitants. Ce gradient urbain suggère que la nationalisation du scrutin, lorsqu'elle existe, demeure principalement concentrée dans les grands centres métropolitains.

Cette configuration est cohérente avec les analyses récentes sur la géographie électorale de l'anti-macronisme*, qui montrent une polarisation accrue dans les espaces urbains fortement politisés et médiatisés. Les grandes métropoles constituent en effet des espaces où les enjeux nationaux sont plus visibles, où les clivages idéologiques sont plus structurés et où l'offre politique est davantage alignée sur les débats nationaux.

À l'inverse, dans les petites communes, la logique locale demeure dominante et la distance au pouvoir central tend à neutraliser partiellement l'impulsion protestataire. Le vote municipal y conserve plus nettement son ancrage dans des considérations de gestion, de proximité et d'interconnaissance.

Ainsi, si le vote sanction n'est pas absent du scrutin de 2026, il apparaît socialement polarisé et territorialement concentré, sans capacité évidente à structurer l'ensemble de la mobilisation électorale à l'échelle nationale.

* Voir *En qu[o]i les Français ont-ils confiance aujourd'hui ? Le baromètre de la confiance politique*, vague 16, Sciences Po-Cevipof-OpinionWay, février 2025.

9. Voir Jean-Luc Parodi, « Dans la logique des élections intermédiaires », *Revue politique et parlementaire*, n° 903, avril 1983, p. 42-70.

10. Voir Anne Jadot, « Élections intermédiaires », in Pascal Perrineau et Dominique Reynié (dir.), *Dictionnaire du vote*, Paris, PUF, 2001, p. 368-371.

2. La nationalisation, une logique minoritaire soutenue surtout dans les grandes villes et les marges du système politique

Une tendance à la montée graduelle du poids des enjeux nationaux

Le poids de la situation politique nationale dans le vote municipal progresse lentement mais continûment depuis le début du siècle. La proportion d'électeurs, parmi ceux ayant un avis sur la question, déclarant privilégier les enjeux nationaux est passée de 17 % en 2001 à 24 % en 2026. Le mouvement est réel, mais graduel. La logique locale demeure très majoritaire : 74 % des électeurs affirment se déterminer d'abord en fonction de la situation de leur commune.

Cette évolution s'inscrit dans un processus plus ancien. La nationalisation de la vie politique locale s'est accélérée à partir des années 1970, notamment avec la dynamique de l'Union de la gauche. Les candidatures communes ont contribué à aligner progressivement l'offre municipale sur l'offre politique nationale, d'abord à gauche, puis à droite. Sur ce plan, les élections municipales de 1977 ont constitué, selon Rémi Lefebvre, un « scrutin charnière » dans ce processus non linéaire de nationalisation¹¹. Elles marquent un moment d'intensification du rattachement des élus à un parti et à sa marque nationale. Alors que, jusque dans les années 1960, les coalitions locales demeuraient variables selon les territoires et les consultations, les clivages partisans tendent à s'unifier à l'échelle nationale à partir des années 1970. Avec cette « partinisation » croissante, les élections municipales sont progressivement perçues comme des indicateurs des rapports de force nationaux entre deux échéances générales.

Une politisation davantage portée par les électeurs exclus des exécutifs locaux

Cette dynamique est principalement portée par les électeurs les plus éloignés des responsabilités municipales. Ainsi, 35 % des sympathisants de LFI et 28 % des sympathisants du RN déclarent prioriser les enjeux nationaux, contre 15 % des sympathisants Renaissance, 16 % des sympathisants LR, 14 % des sympathisants PS et 14 % des sympathisants écologistes. La nationalisation apparaît moins comme un principe idéologique généralisé que comme un réflexe stratégique d'électeurs dépourvus d'ancrage local et de bilan municipal à défendre.

L'analyse sociodémographique confirme cette lecture : 32 % des chômeurs, 39 % des électeurs de confession musulmane et 37 % des membres de la génération Z déclarent voter d'abord en fonction de la situation politique nationale. Cette logique semble corrélée à un sentiment d'éloignement ou de relégation vis-à-vis de la représentation locale.

Un phénomène plus marqué dans la « France des tours » et les villes-centres

L'analyse territoriale confirme l'existence d'un gradient urbain-rural nettement structurant. La logique de nationalisation du vote est près de deux fois plus forte dans les grandes agglomérations que dans les communes rurales : 28 % des électeurs des communes de plus de 500 000 habitants déclarent privilégier les enjeux nationaux, contre 17 % dans les communes rurales.

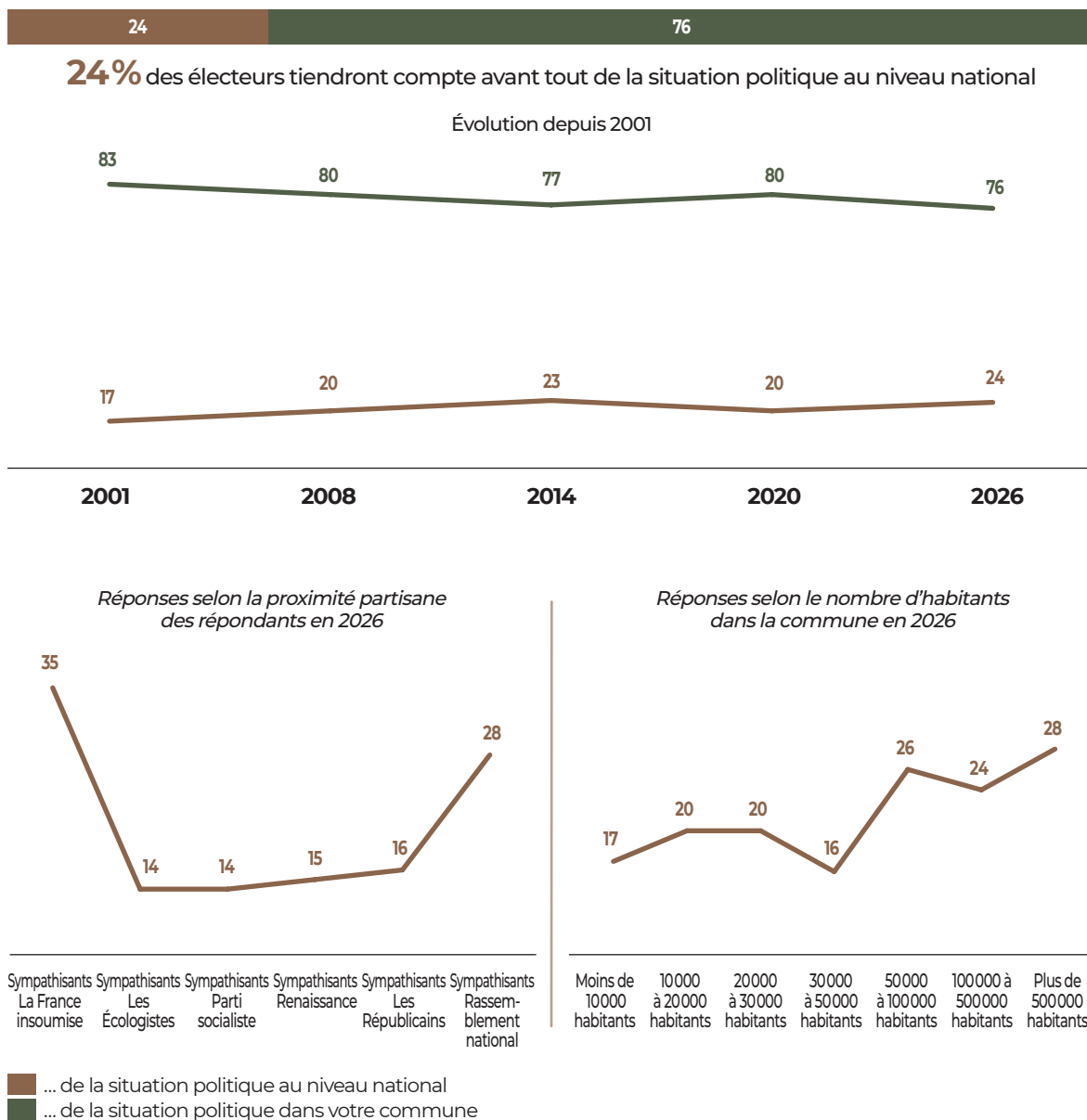
Cet écart s'explique en partie par la configuration politique propre aux grandes métropoles. Les enjeux nationaux (immigration, pouvoir d'achat, sécurité, politiques environnementales...) y sont plus directement visibles, médiatisés et politisés. Ils s'inscrivent dans des espaces de compétition partisane plus ouverts, où l'offre politique est plus dense et davantage alignée sur les clivages nationaux. Le vote municipal y apparaît donc plus légitimement comme un prolongement des affrontements politiques nationaux.

11. Voir Rémi Lefebvre, « Les élections municipales de 1977 et la nationalisation de la vie politique locale », in Matthieu Boisdrion et Michel Catala (dir.), *Les Élections municipales de 1977*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020, p. 49-61.

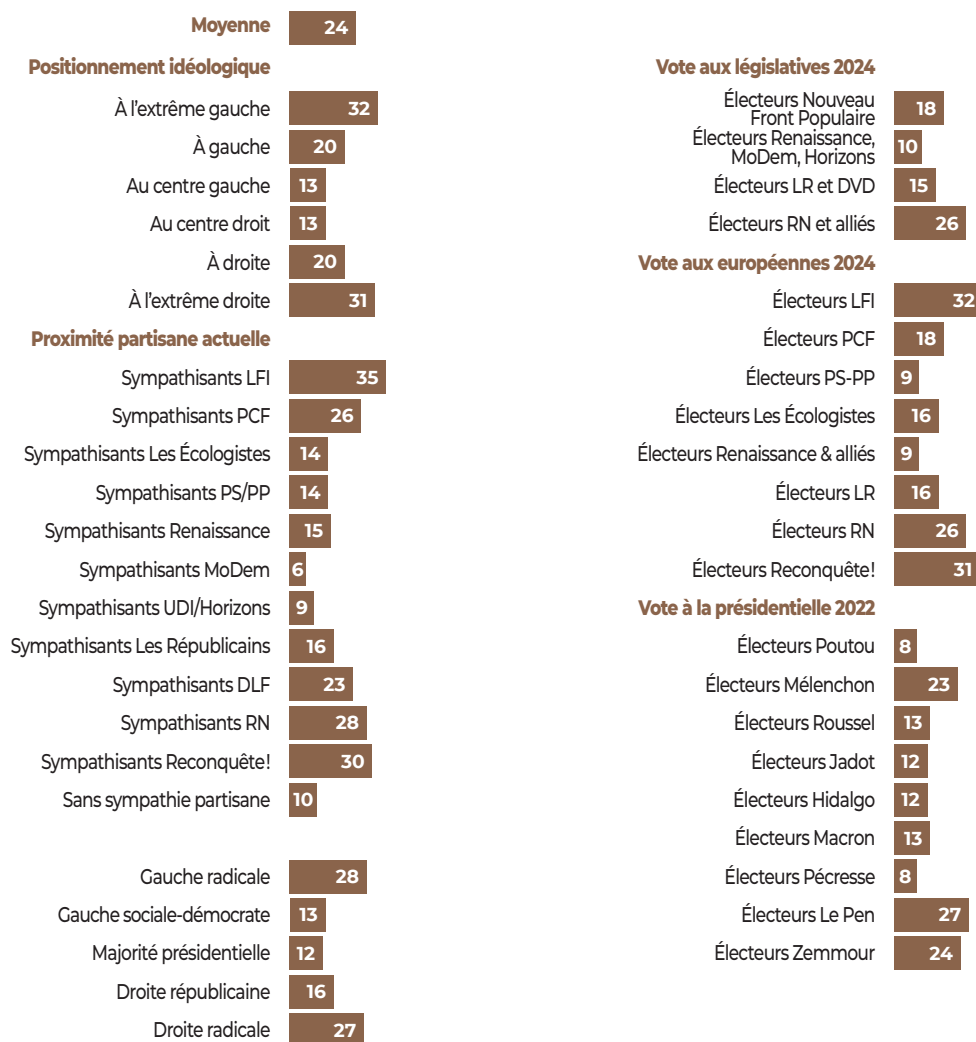
Graphique 8. Poids des enjeux nationaux : proportion de votants qui tiendront compte avant tout de la situation politique au niveau (en %)

Question : « Au moment de déterminer votre vote aux prochaines élections municipales, vous tiendrez compte avant tout...? »

Base : personnes ayant l'intention de voter aux élections municipales.



Graphique 9. Profil des votants qui tiendront compte avant tout de la situation politique nationale (en %)



© Institut Terram/Ifop – mars 2026

À l'inverse, dans les communes rurales et les petites villes, la personnalisation du scrutin demeure déterminante. S'y exprime plus fortement une tradition d'apolitisme localiste, qui valorise l'action dans l'intérêt du territoire et tient à distance les controverses nationales. La contrainte organisationnelle joue également un rôle. Dans de nombreuses communes rurales, la difficulté à

constituer des listes complètes et la faiblesse des ressources militantes obligent à rassembler au-delà des appartenances partisanes. Les équipes municipales se construisent alors autour de projets concrets (équipements, infrastructures, services) plutôt que sur des bases idéologiques¹². Cette logique transversale contribue à maintenir un ancrage local fort et à limiter la pénétration des logiques nationales.

12. Voir Victor Delage, *Infrastructures invisibles : ce que les Français disent de leurs réseaux du quotidien*, Institut Terram, novembre 2025.

3. Les municipales, un scrutin toujours structuré par une logique de personnalisation

La primauté persistante du critère personnel

Les élections municipales se caractérisent historiquement par un fort degré de personnalisation. Cette spécificité tient notamment au mode de scrutin, qui donne aux électeurs le sentiment d'élire directement leur maire, alors qu'en droit ils ne choisissent que des conseillers municipaux, lesquels procèdent ensuite à l'élection du maire lors du « troisième tour ». Cette logique de personnalisation traverse l'ensemble du territoire communal, mais elle s'exprime avec une intensité particulière dans les espaces ruraux. Dans ces territoires, la proximité sociale, l'interconnaissance et la densité des

réseaux locaux renforcent le poids des trajectoires individuelles. Le pragmatisme gestionnaire et une forme d'apolitisme notabiliaire continuent d'y structurer la compétition électorale, la crédibilité personnelle et l'engagement local.

Nos données confirment la vigueur de cet effet de personnalité. En 2026, 58 % des électeurs déclarent qu'ils se détermineront principalement en fonction de la personnalité des candidats, un niveau supérieur à celui observé au milieu des années 1970 (48 % en 1976), pourtant en pleine phase de nationalisation du scrutin municipal. À l'inverse, la part des votants indiquant se prononcer avant tout en fonction de l'orientation politique des listes s'établit à 42 %, en recul de 10 points sur un demi-siècle. La nationalisation progresse, mais elle ne supprime pas la logique incarnée du choix municipal.

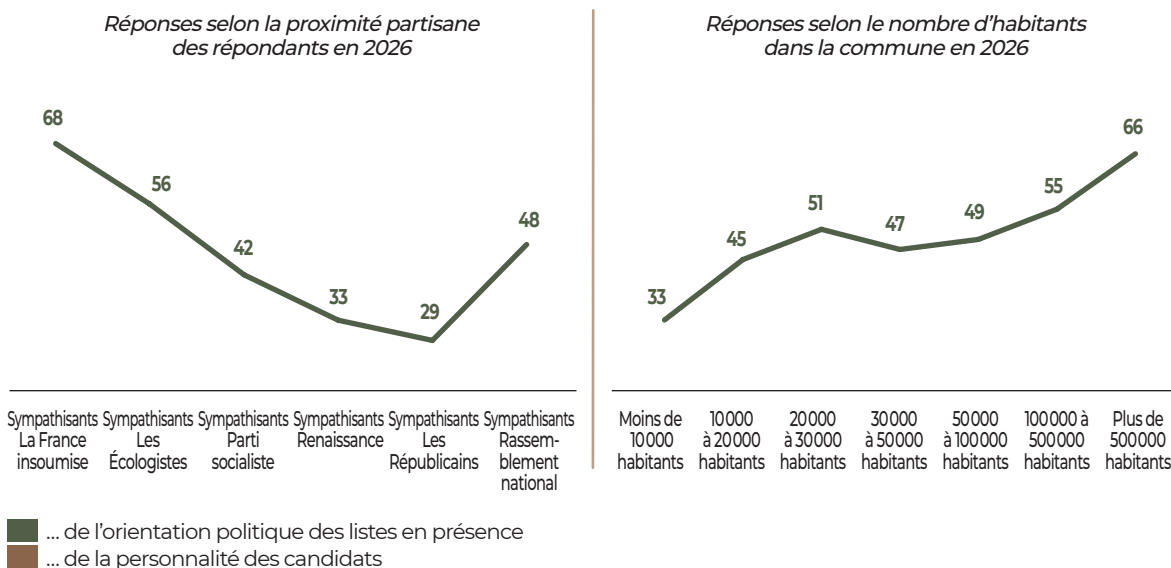
Graphique 10. Proportion des votants qui se détermineront surtout en fonction de l'orientation politique des listes en présence (en %)

Question : « Et toujours au moment de voter, est-ce que vous vous déterminez surtout en fonction... ? »

Base : personnes ayant l'intention de voter aux élections municipales.



42% des votants se détermineront surtout en fonction de l'orientation politique des listes en présence, contre 52% en 1976



Une politisation étroitement liée au degré de densité de la population

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, seul un tiers des votants (33 %) déclarent se déterminer principalement en fonction de l'orientation politique des listes, contre 66 % dans les communes de plus de 500 000 habitants. Cette progression quasi linéaire avec la taille de la commune illustre un effet de lisibilité partisane : plus la commune est grande, plus l'offre politique est structurée, plus les investitures sont encadrées par des appareils nationaux, et plus les électeurs doivent s'orienter à partir d'étiquettes partisans.

Dans les grandes métropoles, le scrutin municipal tend ainsi à reproduire les clivages nationaux. À Paris, 68 % des votants déclarent se déterminer d'abord en fonction de l'étiquette politique, contre seulement 30 % dans le rural à habitat très dispersé. Ce rapport de un à deux souligne l'existence de deux régimes municipaux distincts : celui des grandes villes, où le scrutin s'apparente à une élection de mi-mandat structurée par les coalitions nationales, et celui des petites communes, où prédomine le choix d'une personne identifiée, connue et jugée sur sa capacité à agir localement.

Une sensibilité aux logiques partisans variable selon les électors

La primauté de la personnalité ne se décline toutefois pas de manière uniforme selon les appartenances partisans. Les électors situés à gauche du champ politique apparaissent nettement plus enclins à se déterminer en fonction de l'orientation politique des listes : 68 % des sympathisants de LFI déclarent privilégier ce critère, de même que 56 % des électeurs écologistes et 54 % des sympathisants communistes ; les sympathisants socialistes se situent à 42 %. Les sympathisants du RN occupent une position intermédiaire (48 %). Ce score reflète une tension interne : d'un côté, un vote souvent utilisé comme instrument de protestation nationale ; de l'autre, une implantation locale progressive qui conduit à valoriser davantage les bilans municipaux lorsque le parti détient des responsabilités.

À l'inverse, les électors du centre et de la droite modérée manifestent une sensibilité beaucoup plus faible à l'étiquette partisane. Seuls 33 % des sympathisants Renaissance, 29 % des sympathisants LR et 14 % des sympathisants MoDem indiquent se déterminer prioritairement en fonction de l'orientation politique des listes. Pour ces électors, la compétence perçue, l'expérience ou la capacité gestionnaire du candidat tendent à primer sur son inscription partisane explicite.

Ce clivage suggère que la personnalisation du scrutin municipal n'efface pas les différences idéologiques : elle s'articule différemment selon les cultures politiques. Là où certaines familles partisans conçoivent encore le scrutin local comme un prolongement du combat politique national, d'autres continuent de valoriser une conception plus gestionnaire et pragmatique de la fonction municipale.

4. L'apolitisme municipal : d'exception relative à norme admise

Les stratégies d'effacement des étiquettes partisans observées en 2020 rencontrent-elles aujourd'hui l'assentiment des électeurs, y compris dans les communes de taille moyenne et dans les grandes villes, où la compétition est traditionnellement plus politisée ? La question est centrale, tant ces pratiques constituent l'un des marqueurs les plus visibles de l'évolution récente du jeu municipal.

L'effacement stratégique des étiquettes partisans

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, plusieurs indicateurs attestent d'un affaiblissement de l'emprise partisane sur le scrutin municipal. Entre 2014 et 2020, la proportion de maires classés « divers » ou « sans étiquette » y a plus que doublé, passant de 3,5 % à 8 %. Parallèlement, les listes se revendiquant « divers droite » ou « divers gauche » ont également progressé (23,5 % en 2020 contre 19,5 % en 2014).

Ces évolutions traduisent moins une disparition du politique qu'une recombinaison des formes d'identification partisane. Les références explicites aux partis nationaux tendent à être atténuées, contournées ou reformulées dans des registres plus souples. Rémi Lefebvre analyse ce phénomène comme « une forme d'effacement » du fait partisan, les étiquettes étant jugées électoralement peu rentables et donc « masquées ou peu mises en avant ». Il y voit même l'expression d'une « dénationalisation de la vie politique locale¹³ », rappelant par certains aspects la configuration plus éclatée des années 1960, période durant laquelle les partis apparaissaient affaiblis et fragmentés dans de nombreux territoires.

Une acceptation croissante du maire « sans étiquette »

Il ressort de notre enquête que ces formes d'apolitisme municipal font l'objet d'une acceptation sociale

croissante. Ce qui pouvait apparaître naguère comme un déficit de clarté démocratique tend désormais à être perçu comme une option légitime, voire souhaitable. En 1970, seuls 15 % des Français considéraient comme « sans importance » le fait qu'un maire rejette toute appartenance politique ; ils sont aujourd'hui 35 %. Sur la même période, la part de ceux qui jugeaient cette posture « mauvaise » est passée de 32 % à 14 %. L'indifférence à l'égard de l'absence d'étiquette progresse, tandis que sa stigmatisation décline fortement.

Cette évolution reflète un phénomène plus large : l'affaiblissement du rôle structurant des partis dans la formation des identités politiques. Dans un contexte de défiance à l'égard des appareils partisans, l'affirmation d'un maire « au-dessus des partis » ou « sans étiquette » n'est plus perçue comme un défaut de légitimité, mais comme un gage d'indépendance et de pragmatisme gestionnaire.

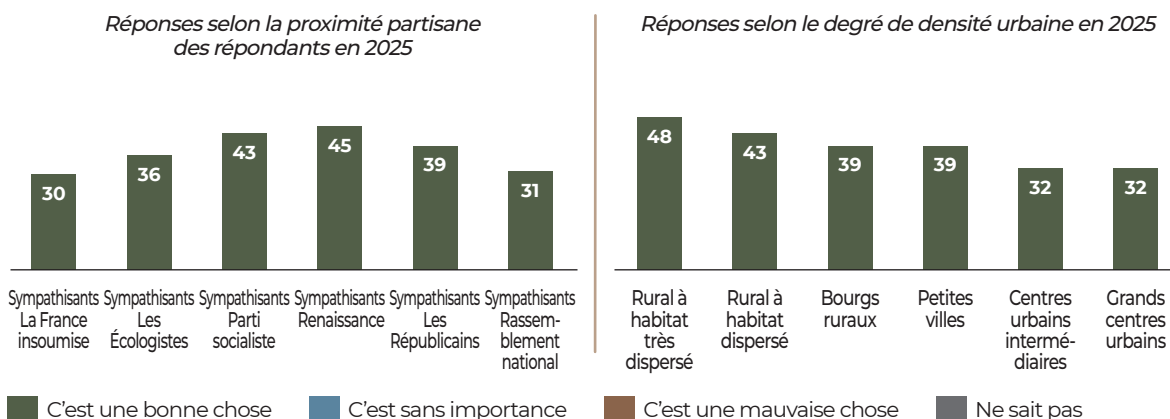
Graphique 11. Proportion de Français qui pensent que c'est une bonne chose que leur maire rejette toute appartenance politique (en %)

Question : « Selon vous, est-ce une bonne chose, une mauvaise chose ou est-ce sans importance pour une commune comme la vôtre que le maire rejette toute appartenance politique ? »

Base : ensemble des répondants.



36% des Français pensent que c'est une bonne chose que leur maire rejette toute appartenance politique



© Institut Terram/Ifop – mars 2026

13. Rémi Lefebvre, « Municipales 2020 : les partis politiques, invisibles et omniprésents », *La Vie des idées*, 23 juin 2020.

L'acceptation de l'apolitisme municipal est nettement plus forte dans les communes rurales que dans les grandes métropoles : 48 % d'approbation dans le rural à habitat très dispersé, contre 32 % dans les grands centres urbains.

Ce différentiel reproduit la géographie de l'apolitisme localiste observée précédemment. Dans les territoires où la personnalisation du scrutin domine, où les ressources politiques sont limitées et où la constitution des listes impose des compromis transversaux, l'absence d'étiquette est à la fois une réalité organisationnelle et une norme sociale. Dans les grandes villes, où l'offre partisane est structurée et visible, l'étiquette demeure en revanche un repère plus légitime pour les électeurs.

Un marqueur des électorats intégrés au système local

La valorisation de l'apolitisme municipal est également politiquement différenciée. Ce sont les électorats les mieux représentés dans la gouvernance locale qui approuvent le plus fortement le rejet d'une appartenance partisane : 43 % des sympathisants socialistes, 45 % des sympathisants Renaissance, 43 % du MoDem et 50 % des sympathisants UDI-Horizons considèrent positivement qu'un maire se revendique sans étiquette. En revanche, seuls 30 % des sympathisants de LFI et 31 % de ceux du RN approuvent l'apolitisme municipal. Cette réticence est cohérente avec leur surreprésentation parmi les électeurs nationalisant leur vote. Pour ces électorats, l'absence d'étiquette peut apparaître comme une manière de neutraliser ou de masquer les clivages sociaux et idéologiques.

Longtemps portée par le centre au sens large, la rhétorique du « maire technicien » ou du gestionnaire au-dessus des partis a donc profondément marqué les cultures politiques modérées. L'apolitisme municipal ne traduit pas seulement une désillusion à l'égard des partis ; il constitue aussi une stratégie historiquement construite visant à désamorcer la nationalisation du scrutin en localisant les enjeux et en revendiquant une gestion a-partisane.

Deux cultures municipales en tension

La convergence de ces différents indicateurs dessine un paysage cohérent. La nationalisation du scrutin municipal progresse lentement mais demeure minoritaire et socialement polarisée. Parallèlement, la politisation du vote, entendue comme détermination prioritaire par l'étiquette partisane, recule progressivement.

Ce double mouvement nourrit une tension entre deux conceptions de la démocratie locale. D'un côté, une municipalité conçue comme arène des affrontements politiques nationaux, davantage présente dans les grandes villes, chez les jeunes et parmi les électorats situés aux pôles du système partisan. De l'autre, un idéal municipal pragmatique et gestionnaire, enraciné dans les territoires ruraux et porté par les électorats modérés et plus âgés.

Cette dualité structure en profondeur la physionomie des municipales de 2026 et contribue à expliquer la combinaison singulière observée cette année : une nationalisation perceptible mais limitée, une personnalisation persistante et un apolitisme local désormais socialement légitimé.

“

La nationalisation du scrutin municipal progresse lentement mais demeure minoritaire et socialement polarisée. Parallèlement, la politisation du vote, entendue comme détermination prioritaire par l'étiquette partisane, recule progressivement.

”

III. Sécurité, santé, finances : un agenda électoral favorable aux droites

Ce primat accordé au local doit toutefois être relativisé au regard du caractère largement national des enjeux qui structureront le vote des Français les 15 et 22 mars. Si les élections municipales demeurent formellement un scrutin de proximité, les dynamiques appelées à orienter le vote en 2026 dépassent largement le périmètre traditionnel des compétences municipales. Les thématiques mises en avant par les électeurs relèvent souvent de champs d'action partagés ou périphériques : lutte contre l'insécurité et le trafic de stupéfiants, accès aux soins, sécurisation des établissements scolaires, emploi ou maîtrise des finances locales... La hiérarchie des déterminants du vote dessine ainsi un terrain électoral objectivement plus favorable aux droites qu'aux forces de gauche.

1. Un agenda dominé par les enjeux d'ordre et de gestion

Une centralité sécuritaire désormais structurante

La physionomie programmatique du scrutin apparaît nettement dominée par les questions de sécurité. Trois des cinq thèmes jugés les plus déterminants relèvent directement de ce registre : la sécurité des biens et des personnes (75 %, + 7 points depuis 2020), la lutte contre les incivilités (68 %) et le combat contre le narcotrafic (64 %).

La progression de ces préoccupations s'inscrit dans une tendance de fond. Scrutin après scrutin, les attentes sécuritaires ont gagné en centralité, y compris dans des élections locales historiquement associées à la gestion quotidienne. Ce déplacement peut être interprété comme l'effet d'une « descente de charge »

d'enjeux nationaux vers le local¹⁴ : lorsque certaines problématiques sont perçues comme insuffisamment traitées à l'échelle centrale, elles se répercutent sur l'échelon municipal, même lorsque les compétences juridiques des maires demeurent limitées.

Santé et maîtrise budgétaire : l'affirmation d'un second pôle de priorités

L'accès aux soins constitue l'autre priorité majeure (74 %, + 15 points depuis 2020). Derrière cette thématique consensuelle s'impose toutefois un deuxième bloc programmatique favorable aux droites modérées : la gestion des finances et de la dette communale (70 %, + 4 points) et le niveau des impôts locaux (64 %, + 4 points). Attribués sans doute par la longueur des débats budgétaires parlementaires, ces enjeux mobilisent particulièrement les électeurs du centre et de la droite.

Un recul relatif des thématiques écologistes et une montée du logement

Les thématiques environnementales apparaissent en net recul par rapport à 2020. La lutte contre le dérèglement climatique à l'échelle locale perd 8 points (37 %) et se situe désormais au dix-huitième rang des priorités. La lutte contre la pollution recule de 4 points (42 %), tandis que la végétalisation des espaces publics (34 %) et le développement des pistes cyclables (22 %) figurent en bas du classement. Dans un contexte dominé par les préoccupations sécuritaires et socio-économiques, l'agenda écologiste peine à conserver la centralité acquise lors du précédent cycle municipal.

14. Voir Anaïs Chaline, « “Aujourd’hui, la sécurité des personnes et des biens constitue le premier déterminant du vote : Frédéric Dabi et Brice Soccol décryptent les enjeux des municipales 2026 », lefigaro.fr, 10 novembre 2025.

Il convient toutefois de nuancer l'idée d'un effacement des enjeux écologistes. Des travaux récents montrent que les préoccupations environnementales demeurent présentes dans les attentes à l'égard des municipalités, même si elles ne structurent plus prioritairement le vote ¹⁵. Plus qu'un thème distinct, l'écologie tend ainsi à s'intégrer transversalement à l'évaluation de l'efficacité locale, ce qui atténue le contraste apparent entre son recul dans la hiérarchie déclarée des priorités et sa persistance dans les jugements portés sur l'action municipale.

Enfin, la progression de l'enjeu du logement mérite une attention particulière. Citée par 43 % des électeurs (+ 12 points depuis 2020), cette thématique reflète les tensions croissantes sur le marché immobilier, la

pénurie de logements accessibles et l'augmentation des résidences secondaires dans certains territoires. Si le logement n'est pas traditionnellement associé à un camp politique unique, sa politisation croissante, autour de la densification urbaine, de la propriété foncière ou des flux migratoires, en fait un terrain de confrontation programmatique où les droites peuvent également trouver des ressources discursives ¹⁶.

En 2026, l'agenda municipal est donc structuré par des thèmes d'ordre, de sécurité et de maîtrise budgétaire, auxquels s'ajoute une préoccupation sociale forte autour de la santé et du logement. Cette configuration programmatique offre aux droites, radicales comme modérées, un environnement électoral particulièrement propice.

2. La sécurité, d'un marqueur de droite à un enjeu transpartisan

Une centralité historiquement ancrée à droite

La sécurité demeure un pilier structurant des électors de droite. Chez les électeurs du RN, la sécurité des biens et des personnes (85 %), la lutte contre les incivilités (78 %) et le narcotrafic (77 %) constituent les trois priorités. Les électeurs LR placent également la sécurité en tête (81 %), les incivilités figurant au quatrième rang (73 %). Cette hiérarchie confirme la cohérence programmatique des droites sur les questions d'ordre. Depuis les années 1980, ces formations ont progressivement investi ce registre comme ressource électorale centrale, en articulant sécurité, autorité et protection. Dans cette perspective, la saillance élevée de ces thèmes renforce leur avantage discursif.

Une diffusion au centre et à gauche

Cependant, la sécurité ne peut plus être analysée comme un monopole partisan. Chez les électeurs de Renaissance, elle arrive également en première position (77 %). Du côté des électeurs du NFP, elle figure encore parmi les enjeux déterminants (56 %).

Si l'intensité diffère, la transversalité est manifeste : plus d'un électeur de gauche sur deux déclare que la sécurité comptera dans son vote.

Ce phénomène renvoie à ce que la science politique qualifie de « désidéologisation partielle des enjeux régaliens ¹⁷ » : lorsqu'un problème devient fortement expérimenté dans la vie quotidienne, il cesse d'être exclusivement structuré par les clivages doctrinaux. Cela tient aussi au fait qu'à l'échelon municipal, les électeurs de gauche qui souffrent de problèmes d'insécurité attendent de leurs élus locaux qu'ils y répondent, quelle que soit leur étiquette partisane. À l'échelle municipale, la sécurité tend ainsi à être perçue moins comme un débat philosophique que comme une question de gestion concrète. Elle perd alors de son caractère droitier pour devenir un enjeu transpartisan.

15. Voir Antoine Bristielle, *Municipales : l'écologie à l'épreuve des territoires*, Institut Terram, février 2026.

16. Claire Ané, Véronique Chocron et Sylvie Gittus, « Municipales 2026 : la crise du logement au cœur de la campagne électorale », lemonde.fr, 24 décembre 2025.

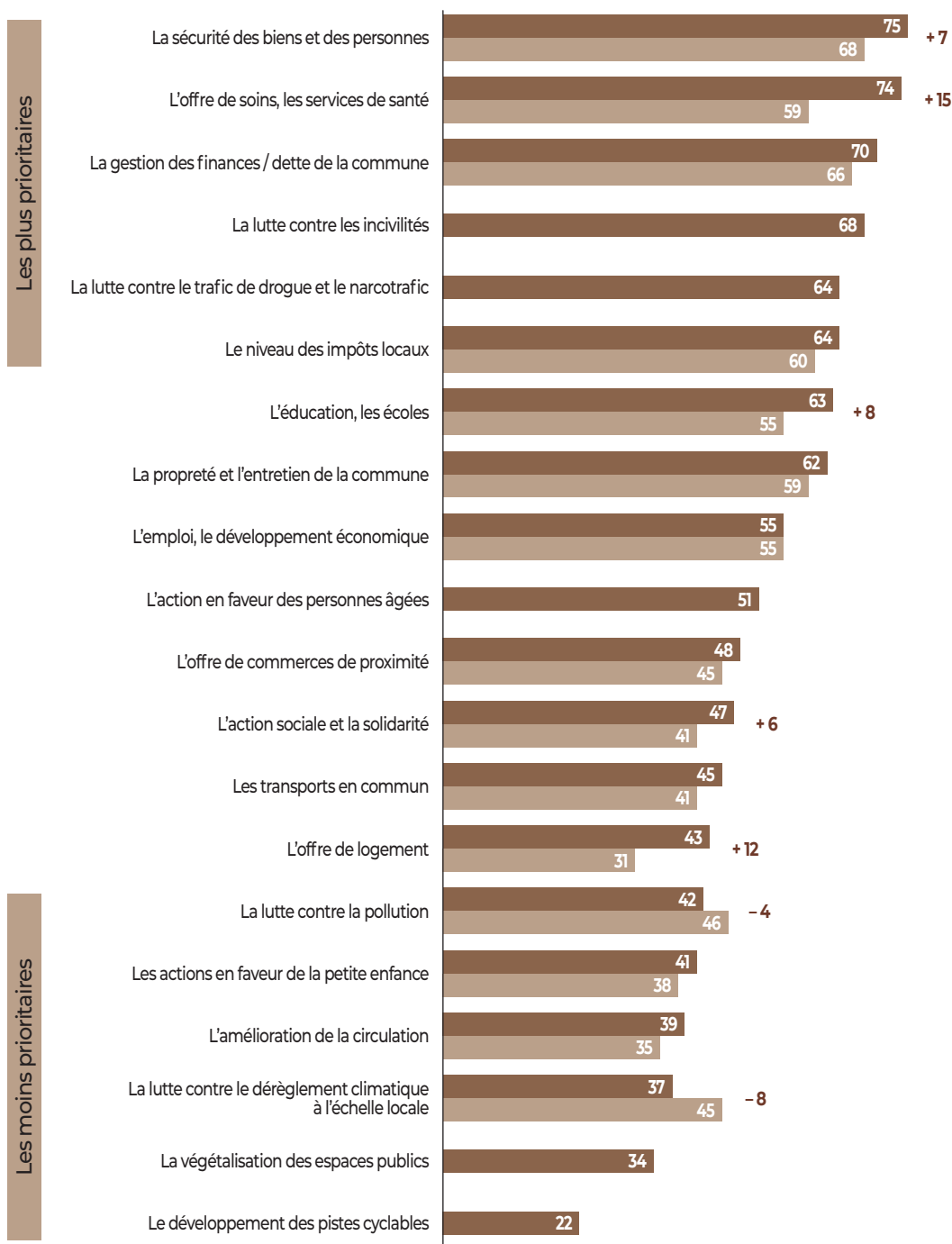
17. Voir Sebastian Roché, « Vers la démonopolisation des fonctions régaliennes : contractualisation, territorialisation et européanisation de la sécurité intérieure », *Revue française de science politique*, n° 54, avril 2004, p. 43-70.

Graphique 12. Proportion de votants pour qui ces enjeux seront déterminants dans leur vote (en %)

Question : « Au moment de votre choix, chacun des enjeux suivants relatifs à votre commune va-t-il jouer dans votre vote un rôle déterminant, important mais pas déterminant ou secondaire ? »

Base : personnes ayant l'intention de voter aux élections municipales.

+/- évolution par rapport au 1^{er} tour 2020

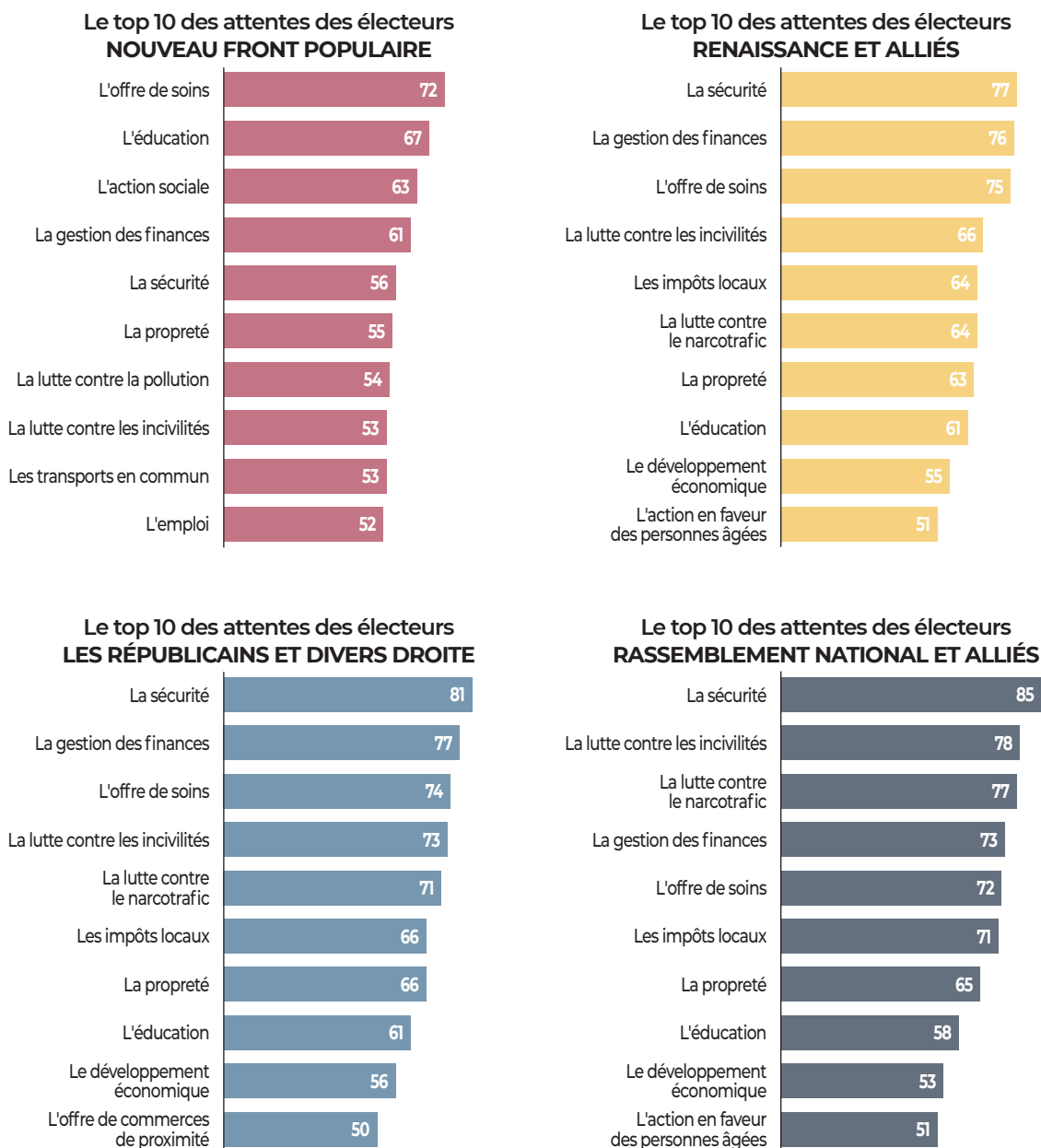


■ Un rôle « déterminant » dans leur vote (février 2026)
 ■ Un rôle « déterminant » dans leur vote (mars 2020)

Cette évolution place certaines forces politiques face à une tension. Alors que leurs discours nationaux privilégient souvent une approche centrée sur les causes sociales ou les libertés publiques, leurs électeurs locaux expriment des attentes plus opérationnelles.

Pour les partis de gauche, ce décalage entre cadrage national et demande territoriale constitue l'un des enjeux stratégiques majeurs de cette campagne municipale.

Graphique 13. Les enjeux déterminants du vote aux élections municipales en fonction du vote aux législatives de 2024 (en %)



3. Une hiérarchie des priorités structurée par la densité territoriale

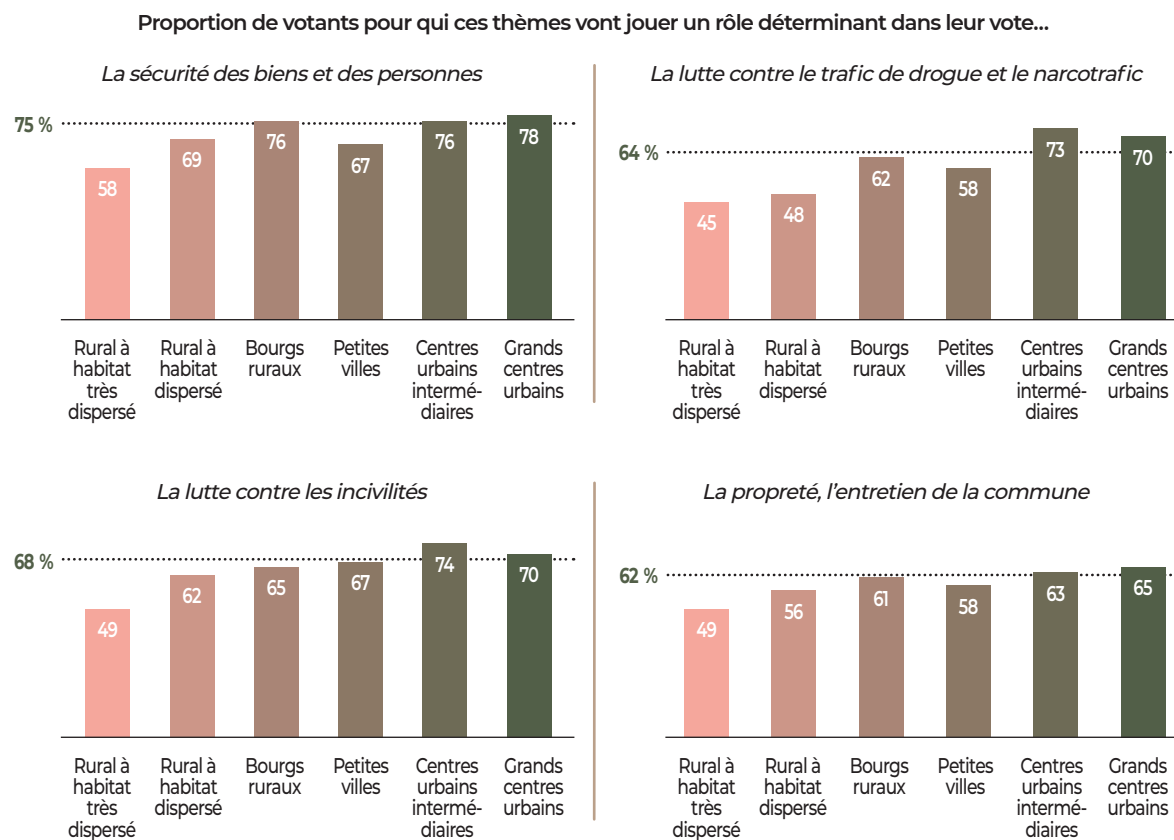
Un gradient urbain-rural affirmé

L'analyse par degré de densité met en évidence une corrélation nette entre urbanité et importance accordée aux enjeux sécuritaires. La sécurité des biens et des personnes est jugée déterminante par 58 % des électeurs dans le rural à habitat très dispersé, contre 78 % dans les grands centres urbains, soit un écart de 20 points.

Ce gradient confirme l'hypothèse d'une contextualisation territoriale du vote : les préoccupations électorales sont largement conditionnées par l'environnement immédiat des électeurs. Dans les espaces urbains denses, la visibilité accrue des phénomènes d'incivilité, de délinquance ou de trafic de stupéfiants renforce la centralité de ces enjeux. Dans les territoires ruraux, d'autres priorités – maintien des services publics, mobilité, accès aux soins... – peuvent structurer davantage les arbitrages.

Graphique 14. Les enjeux déterminants du vote relatifs à la sécurité et au cadre de vie en fonction du degré de densité (en %)

Base : personnes ayant l'intention de voter aux élections municipales.



Densité, visibilité et politisation des enjeux

La densité ne joue pas seulement sur l'exposition objective aux phénomènes, elle influe également sur leur visibilité médiatique et politique. Les grandes agglomérations concentrent l'attention des médias nationaux et des responsables politiques. Les incidents qui s'y produisent acquièrent une portée symbolique plus forte, contribuant à inscrire la sécurité au cœur de la compétition électorale locale.

Ce mécanisme s'inscrit dans une dynamique plus large de métropolisation politique : les grandes villes tendent à fonctionner comme des arènes où les enjeux locaux se superposent aux débats nationaux. À mesure que la taille de la commune augmente, la sécurité devient non seulement une attente sociale mais aussi un marqueur de crédibilité politique.

4. Une crédibilité sectorielle révélatrice des clivages politiques

Une cartographie claire des compétences perçues

L'analyse de la crédibilité attribuée aux partis pour gérer les différents enjeux municipaux met en lumière une forte segmentation des compétences perçues. Chaque formation apparaît identifiée à un registre thématique spécifique, mais rarement au-delà.

Le RN obtient ses scores de crédibilité les plus élevés sur la sécurité (27 %) et les incivilités (28 %), mais aussi à la gestion des finances communales (18 %) et au niveau des impôts locaux (19 %). Renaissance, en revanche, peine à émerger de manière décisive sur un domaine particulier, son image apparaissant plus diffuse.

À gauche, le PS conserve une crédibilité relative sur l'action sociale (15 %) et, dans une moindre mesure, sur la santé (12 %) et l'école (12 %). Les Écologistes maintiennent une position nettement dominante sur les questions environnementales : pollution (30 %), dérèglement climatique (29 %) et végétalisation des espaces publics (30 %).

Un décalage entre priorités électorales et crédibilités partisans

La segmentation des crédibilités doit être mise en regard de la hiérarchie des priorités électorales. Or les thèmes sur lesquels la droite, en particulier le RN et LR, est la plus crédible correspondent précisément à ceux qui structurent le plus fortement le vote en 2026 : sécurité, incivilités, maîtrise budgétaire.

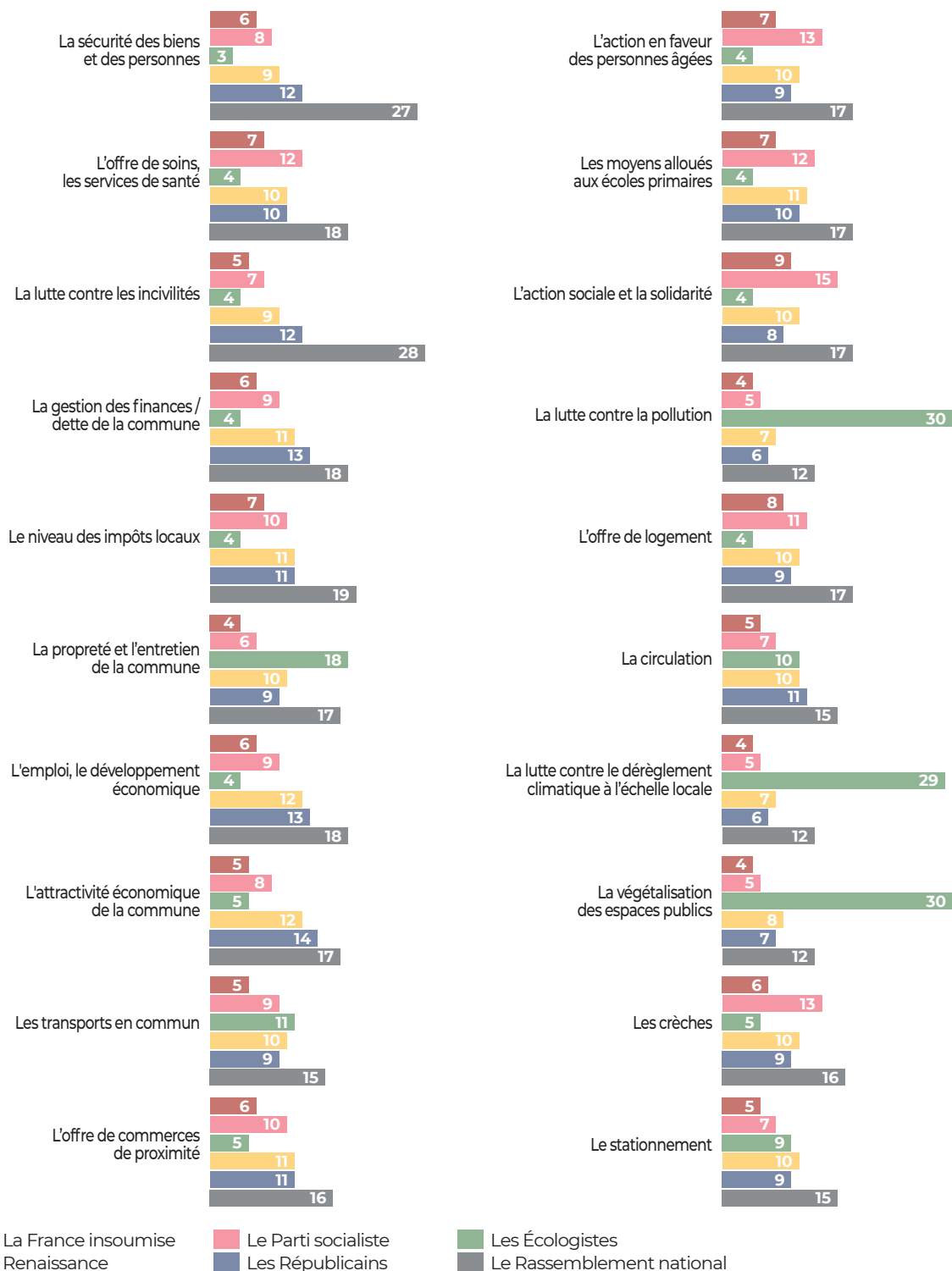
Les formations de gauche disposent d'une crédibilité marquée sur des enjeux – environnement, action sociale – qui, bien que loin d'être absents, occupent une place plus secondaire dans l'ordre des préoccupations déclarées. Ce décalage crée une asymétrie structurelle : la compétition ne se joue pas uniquement sur la crédibilité relative des partis, mais sur la concordance entre cette crédibilité et la centralité des enjeux.

Il en ressort une configuration programmatique objectivement favorable aux droites. Cela ne préjuge pas de l'issue électorale, laquelle dépendra aussi de variables locales telles que la qualité des candidatures, la prime au sortant, la fragmentation de l'offre ou la capacité des équipes municipales à valoriser leur bilan concret. Mais la structure thématique du scrutin, elle, apparaît clairement orientée. Autrement dit, en 2026, les droites bénéficient d'un environnement d'enjeux cohérent avec leurs registres de crédibilité traditionnels. Reste à savoir si cette adéquation programmatique se traduira en gains électoraux effectifs.

Graphique 15. La crédibilité des principaux partis à gérer les enjeux du vote aux élections municipales (en %)

Question : « Et laquelle des formations politiques suivante vous paraît la plus crédible pour gérer votre commune... ? »

Base : ensemble des répondants (10 000).



IV. À droite toute ? Entre reflux écologiste et résistance des partis traditionnels

Si l'agenda programmatique du scrutin apparaît structuré par des enjeux traditionnellement favorables aux droites, encore faut-il observer comment cette configuration se traduit dans les aspirations partisans des électeurs. L'évolution du « parti souhaité » pour diriger le plus de mairies constitue à cet égard un indicateur précieux. Elle permet de mesurer non seulement les dynamiques d'adhésion, mais aussi les déplacements intervenus depuis 2020, notamment au regard du cycle ouvert par la vague verte des précédentes municipales.

1. Un RN en tête des aspirations, mais un ancrage territorial encore contrasté

Une poussée spectaculaire dans l'opinion

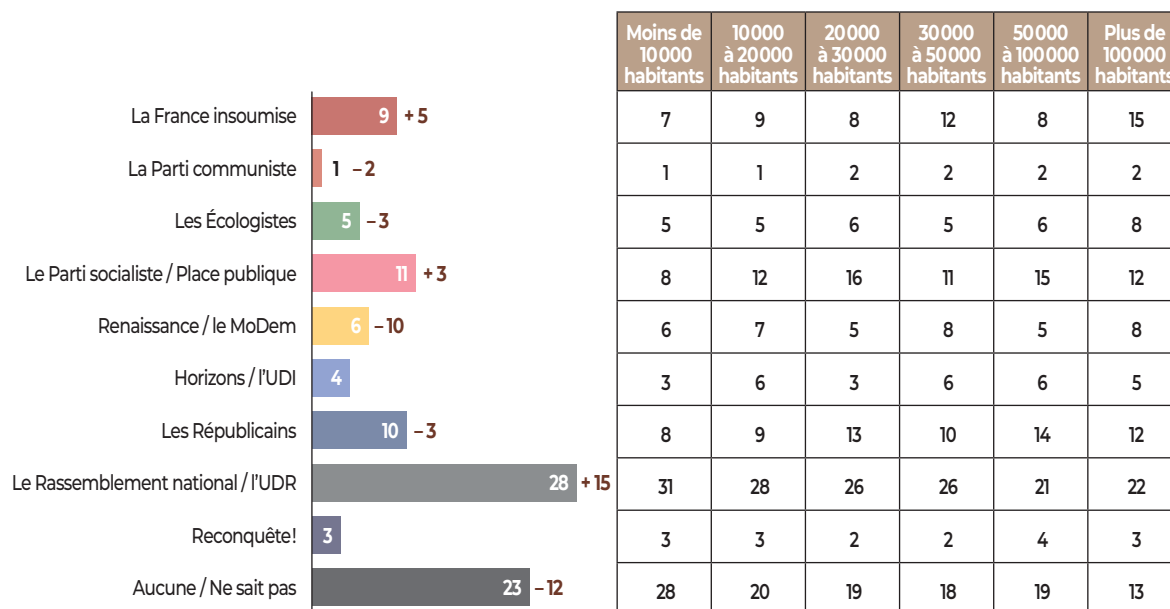
Dans un contexte programmatique structuré par des thèmes qui lui sont traditionnellement favorables, le RN apparaît aujourd'hui comme la formation que les électeurs souhaitent le plus voir diriger un nombre important de municipalités.

Graphique 16. Parti souhaité pour diriger le plus de mairies : ventilation par taille de commune et évolution depuis 2020 (en %)

Question : « Indépendamment des candidats et partis en lice dans votre commune, laquelle des forces politiques suivantes souhaitez-vous qu'elle dirige le plus de mairies en France après ces élections municipales ? »

Base : personnes ayant l'intention de voter aux élections municipales.

+/- évolution par rapport au 1^{er} tour 2020



Note de lecture : Le RN est le parti souhaité pour diriger le plus de mairies en France, surtout pour les petites et moyennes villes.

La proportion de votants exprimant ce souhait a doublé en six ans, passant de 13 % en 2020 à 28 % en 2026. Cette progression constitue l'un des faits marquants de cette séquence politique. Elle traduit non seulement la consolidation électorale du RN depuis 2022, mais aussi sa normalisation progressive comme acteur crédible du pouvoir local, du moins dans l'ordre des représentations.

La dynamique concerne également LFI, quoique dans des proportions moindres, dont le souhait de victoire double, passant de 4 % à 9 %. Les formations centristes issues du macronisme connaissent en revanche un net recul (6 % contre 16 % en 2020), tandis que les Écologistes (5 % contre 8 %), LR (10 % contre 13 %) et le PCF (1 % contre 3 %) enregistrent des baisses significatives. Le PS constitue une exception relative : il progresse de 8 % à 11 %, bénéficiant probablement d'un recentrage d'électeurs auparavant attirés par les Écologistes ou le bloc central.



La France des tours contre la France des bourgs : LFI-RN, le match des deux France aux municipales

La comparaison des électeurs souhaitant la victoire de LFI ou du RN met en évidence une France profondément fragmentée, conforme à la thèse d'un pays « archipelisé* », structuré par plusieurs lignes de fracture :

- géographique : le RN domine nettement dans les espaces ruraux (rural à habitat très dispersé, petites villes), tandis que LFI s'impose dans les agglomérations de plus de 500 000 habitants, notamment à Paris, et demeure compétitive dans les banlieues populaires;
- sociologique : la centralité du vote lepéniste dans les classes populaires se confirme. Ouvriers, chômeurs et non-diplômés expriment plus fortement le souhait d'une victoire du RN; à l'inverse, LFI rivalise davantage avec lui parmi les cadres et les diplômés du supérieur;
- générationnelle : le RN devance structurellement LFI dans la plupart des classes d'âge, à l'exception notable de la génération Z, et plus particulièrement des moins de 25 ans, où LFI conserve un avantage;
- ethnoreligieuse : la seule catégorie où LFI surclasse nettement le RN est l'électorat musulman (52 %), illustrant la recomposition accélérée d'un segment électoral historiquement proche du socialisme mais désormais largement aligné sur LFI.

* Voir Jérôme Fourquet, *L'Archipel français. Naissance d'une nation multiple et divisée*, Paris, Seuil, 2019.

Cette dissociation entre désir de conquête et capacité d'ancrage territorial constitue l'un des paradoxes de la séquence municipale. Elle renvoie à une tension classique dans la trajectoire des partis protestataires : forte dynamique nationale, mais implantation locale inégale. L'aspiration à voir le RN diriger davantage de mairies ne se traduit pas par une capacité organisationnelle équivalente sur l'ensemble du territoire. Autrement dit, si le RN domine aujourd'hui l'indicateur du « parti souhaité », son assise demeure territorialement déséquilibrée.

Une progression large mais des conquêtes géographiquement ciblées

Si le RN progresse dans l'ensemble des grandes villes sondées, il ne semble toutefois en mesure de jouer les premiers rôles que dans un nombre limité d'entre elles, principalement situées sur le pourtour méditerranéen.

L'analyse des enquêtes locales d'intentions de vote confirme que la « France des métropoles » n'échappe pas à sa dynamique. Dans la vingtaine de villes

de plus de 100 000 habitants testées, les listes RN atteindraient en moyenne 16 % au premier tour, soit une progression de 8 points par rapport à 2020. Ce niveau les place en position de se maintenir au second tour dans la plupart de ces communes.

Des exceptions subsistent toutefois, notamment dans certaines grandes villes universitaires sociologiquement peu favorables au parti – Grenoble, Toulouse, Montpellier, Paris ou Lyon – où le RN demeure structurellement minoritaire.

Tableau 1. Les dynamiques électorales des listes RN dans les villes de plus de 100 000 habitants depuis le premier tour de 2020 (en %)

Villes	Candidats	Résultats TI 2020	Sondages TI 2026	Évolution	Institut / Date
Liste de maires RN sortants					
Perpignan	Louis Aliot	35,7	44	+ 8	Ifop / 03.12.2025
Autres listes					
Nice	Éric Ciotti	16,7	41	+ 24	Elabe / 25.02.2026
Marseille	Franck Allisio (avec REC)	19,4	32	+ 13	Ifop / 28.02.2026
Nîmes	Julien Sanchez	14,4	21	+ 7	Ifop / 13.02.2026
Aix-en-Provence	Jean-Louis Geiger	5,5	20	+ 15	Ifop / 09.02.2026
Le Havre	Franck Keller	7,3	18	+ 11	OpinionWay / 23.02.2026
Amiens	Damien Toumi	8,4	17	+ 9	Cluster17 / 30.01.2026
Dijon	Thierry Coudert	6,7	17	+ 10	OpinionWay / 12.01.2026
Brest	Yves Pagès	6,7	16	+ 9	Ifop / 13.09.2025
Clermont-Ferrand	Antoine Darbois	5,7	15	+ 9	Ifop / 19.01.2026
Rouen	Grégoire Houdan	6,8	15	+ 8	HI / 28.06.2025
Tours	Aleksandar Nikolic	5,7	15	+ 9	OpinionWay / 12.01.2026
Annecy	Guillaume Roit-Levêque	8,8	14	+ 5	Cluster17 / 20.02.2026
Besançon	Jacques Ricciardetti	7,2	11	+ 4	Ipsos / 27.01.2026
Lille	Matthieu Valet	5,7	11	+ 5	Ifop / 13.09.2025
Strasbourg	Virginie Joron	6,3	11	+ 5	Cluster17 / 12.02.2026
Lyon	Alexandre Humbert Dupalais	5,4	9	+ 4	Cluster17 / 19.02.2026
Grenoble	Valentin Gabriac	[Pas de liste RN]	8	+ 8	Ipsos / 27.01.2026
Montpellier	France Jamet	4,8	8	+ 3	Ifop / 16.02.2026
Bordeaux	Julie Rechagneux	3,7	7	+ 3	Ifop / 24.02.2026
Toulouse	Julien Leonardelli	4,3	7	+ 3	Ifop / 18.02.2026
Paris	Thierry Mariani	1,5	4	+ 3	Ifop / 19.02.2026

Source : ministère de l'Intérieur pour les résultats de 2020 ; CitéScan (L'Observatoire électoral de Bona fide) pour les sondages d'intentions de vote aux élections municipales de 2026 (derniers sondages publiés au 25 février 2026)

© Institut Terram / Ifop – mars 2026

Parmi la quinzaine de villes dirigées par un maire RN (Perpignan, Fréjus, Hénin-Beaumont, Beaucaire, Hayange...) ou soutenu par le RN (Béziers), seule Perpignan a récemment fait l'objet d'un sondage. Selon une enquête Ifop (décembre 2025), le maire sortant Louis Aliot y est crédité de 43-44 % d'intentions de vote, soit 8 points de plus que son score de 2020 (36 %). Ce résultat local fait écho au très fort souhait de réélection mesuré dans les communes dirigées par un maire RN (73 %), suggérant une fidélisation électorale réelle. Dans ces villes, comme dans plusieurs municipalités conquises dès 2014, l'implantation du lepénisme semble désormais s'inscrire dans la durée.

2. Un contexte favorable aux droites, sauf dans les métropoles

Si le scrutin de 2020 avait été marqué par une grande stabilité des équilibres politiques sous fond d'abstention massive liée à la crise de la Covid-19, la prochaine bataille municipale s'annonce plus serrée, notamment dans les grandes villes où les électeurs sont souvent plus sévères sur le bilan de mi-mandat de leurs maires mais aussi plus sensibles aux enjeux nationaux et aux logiques partisans.

Dans les métropoles, les sortants partent donc avec des chances de réélection moins solides que dans la myriade de villes petites ou moyennes où les sortants pourront fortement jouer sur la personnalisation de la campagne, la désidéologisation des programmes et la localisation des enjeux. Surreprésentés dans les communes où le mécontentement et le risque de « dédagisme » sont le plus élevé (ville-centres, grandes agglomérations, banlieue populaire...), les maires de gauche – notamment écologistes – partent donc pour l'heure avec une assise moins confortable que leurs concurrents de droite d'autant plus que les enjeux prioritaires en cette fin de mandat sont plutôt des thématiques favorables aux partis situés à droite de l'échiquier politique (sécurité, finances).

À Nice et à Marseille, les listes RN-UDR, conduites par d'anciennes figures de la droite républicaine (Éric Ciotti, Franck Allisio), apparaissent également compétitives, dans des configurations marquées par une recomposition du bloc de droite.

En revanche, dans la majorité des autres grandes villes étudiées, les listes nationalistes semblent vouées à jouer un rôle d'arbitre plus que de conquérant. Leur maintien au second tour pourrait néanmoins peser significativement sur les équilibres locaux, en limitant les reports de voix vers les listes de droite ou du centre et, par ricochet, en favorisant certaines configurations de victoire à gauche.

Un désir de reconduction en net repli, légèrement favorable à la droite

Un premier indicateur de la tension électorale à venir réside dans le taux de souhait de réélection des maires sortants. Celui-ci apparaît relativement faible : seuls 55 % des votants déclarent vouloir reconduire leur maire en 2026. Ce niveau tranche avec 2020, où le contexte exceptionnel de la crise sanitaire avait favorisé une reconduction massive des sortants (83 % parmi ceux qui se représentaient). Le scrutin à venir s'annonce donc nettement plus compétitif, en particulier dans les grandes villes et dans les municipalités détenues par la gauche (PCF, EELV, PS, DVG) ou le centre droit (MoDem, Horizons, DVC).

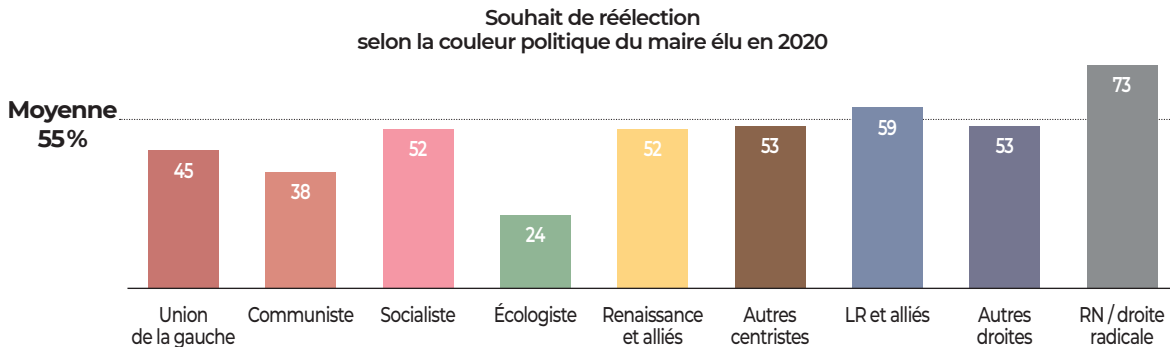
Le taux de souhait de réélection varie selon la couleur politique de la commune : 59 % des électeurs ayant un maire de droite souhaitent sa reconduction, contre 52 % chez ceux résidant dans une commune dirigée par la gauche ou le centre gauche. Cet écart, modéré mais réel, peut peser dans des configurations serrées.

Souvent implantés dans des villes moyennes, des banlieues aisées ou des communes rurales où la personnalisation du scrutin reste déterminante, les élus issus de la droite républicaine (LR, DVD) ou du centre bénéficient d'un capital de confiance plus élevé. Leur profil sociologique, plus fréquemment masculin, plus âgé et expérimenté, correspond davantage aux attentes d'un électorat qui valorise la continuité et la compétence gestionnaire.

Graphique 17. Proportion d'électeurs qui souhaitent la réélection de leur maire selon la couleur politique du maire élu en 2020 (en %)

Question : « Au fond de vous-même, souhaiteriez-vous qu'à l'issue de son mandat en 2026, votre maire actuel soit réélu(e) ? »

Base : personnes inscrites sur les listes électorales.



© Institut Terram/lfop – mars 2026

Un climat électoral bien plus incertain pour le centre et la droite dans les grandes villes

Cette dynamique nationale favorable à la droite ne se retrouve toutefois pas de manière évidente dans les grandes villes. La lisibilité des évolutions est d'ailleurs compliquée par les recompositions partisans : en 2020, centre et droite concouraient souvent séparément ; en 2026, des listes communes brouillent les comparaisons et peuvent donner artificiellement le sentiment d'un recul ou d'une progression mécanique.

Les évolutions demeurent en effet difficiles à interpréter à partir des seuls sondages locaux, dans la mesure où les candidats investis en 2026 à droite et au centre ne sont pas toujours comparables, du point de vue des étiquettes partisans, à ceux de 2020. Néanmoins, à considérer la tendance générale qui se dégage de ces enquêtes, le constat apparaît peu favorable dans les villes où les maires sortants sont associés au bilan du macronisme. Le recul serait ainsi sensible au Havre pour Édouard Philippe (– 7 points, 37 %), à Toulouse pour Jean-Luc Moudenc (– 3 points, 33 %), à Nice pour Christian Estrosi (– 17 points, 31 %), à Amiens pour Hubert de Jenlis (– 6 points, 24 %), à Nîmes pour Franck Proust (– 10 points, 24 %) et, dans une moindre mesure, à Tourcoing pour la personne ayant succédé à Gérard Darmanin (– 8 points, 53 %). La situation n'apparaît guère plus favorable dans les villes où les candidats concernés ne sont pas maires sortants. À Marseille,

Martine Vassal serait en net recul (– 8 points, 14 %). À Lyon, Jean-Michel Aulas atteindrait un score élevé (42 %), mais sensiblement inférieur au total cumulé des listes centristes et de droite en 2020 (56 %). À Paris, Rachida Dati progresserait par rapport à 2020 (30 % contre 23 %), mais cette hausse doit être relativisée dans la mesure où elle bénéficie désormais du soutien du MoDem et de l'UDI.

Ainsi, si la conjoncture nationale semble plutôt favorable à la droite, les équilibres métropolitains demeurent particulièrement serrés. Dans les grandes villes, les performances de leurs candidats paraissent davantage exposées aux effets de la politisation du vote et à la progression du Rassemblement national.

3. Un possible reflux de la « vague verte » : signaux convergents aux niveaux national et local

Une usure rapide du pouvoir municipal écologiste

Six ans après la séquence électorale de 2020, la question d'un reflux de la vague verte mérite d'être posée à l'aune des indicateurs disponibles. Depuis leur arrivée à la tête de nombreuses grandes villes, les exécutifs écologistes ont été confrontés à une double dynamique : d'un côté, la mise en œuvre de politiques

structurantes en matière de mobilité, d'aménagement urbain ou de transition environnementale ; de l'autre, la cristallisation d'un récit critique autour d'une prétendue « écologie punitive ».

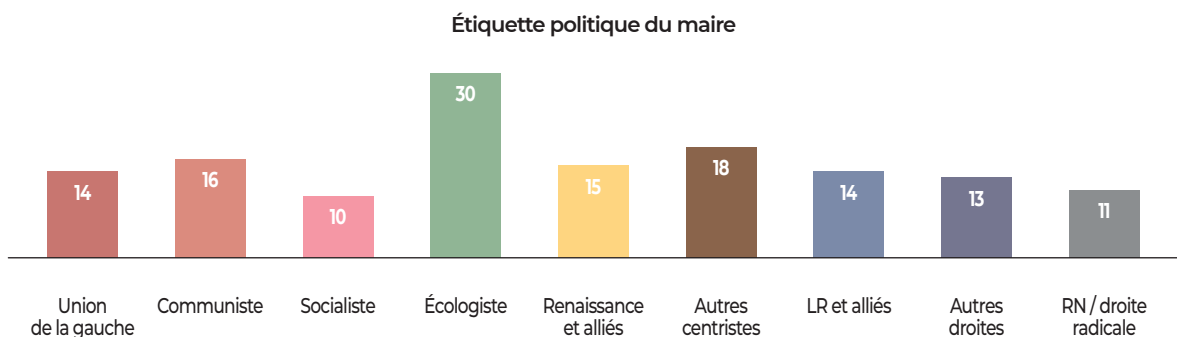
Certaines décisions symboliques – végétalisation massive, réduction de la place de la voiture, développement des pistes cyclables, arbitrages budgétaires controversés... – ont nourri des

polémiques, parfois amplifiées par la conflictualité médiatique nationale. Ces controverses ont contribué à structurer une opposition discursive entre « ville verte » et « ville accessible », notamment dans les couches populaires des métropoles où les contraintes de mobilité et de pouvoir d'achat sont particulièrement sensibles.

Graphique 18. Proportion d'électeurs qui regrettent d'avoir voté en 2020 pour leur maire actuel selon la couleur politique de leur commune (en %)

Question : « Vous avez déclaré avoir voté pour le maire actuel de votre commune (celui qui a été élu en 2020). Avec le recul, le regrettez-vous ? »

Base : personnes ayant voté pour le maire actuel de leur commune lors du scrutin de 2020.



© Institut Terram/lfop – mars 2026

Nos données montrent que cette séquence a laissé des traces dans l'électorat des villes écologistes. La proportion d'électeurs déclarant regretter leur vote de 2020 atteint 30 % dans les communes dirigées par des maires écologistes, soit plus du double de la moyenne nationale (13 %). Cet indicateur est significatif : il ne mesure pas simplement une simple insatisfaction conjoncturelle, mais une forme de désalignement rétrospectif vis-à-vis du choix effectué six ans plus tôt.

Fait notable, ce niveau de regret ne peut être imputé à un simple ancrage à gauche. Dans les communes dirigées par un maire socialiste, la proportion de regrets n'est que de 10 %, et de 14 % dans celles issues d'une union de la gauche. Les maires communistes, pourtant à la tête de territoires souvent plus contraints socialement et financièrement, suscitent également un niveau de déception plus contenu (16 %).

Cette singularité des exécutifs écologistes peut s'interpréter à l'aune de la sociologie politique du

« parti entrant » : beaucoup de ces maires, élus en 2020 dans des villes-centres majeures, incarnaient une alternance générationnelle et programmatique. L'écart entre les attentes suscitées et la réalité de l'exercice du pouvoir municipal semble aujourd'hui produire un effet d'usure plus rapide que pour des équipes plus anciennement implantées.

Une fragilité personnelle et électorale accrue des maires écologistes

Ce sentiment d'amertume se double d'un niveau de satisfaction particulièrement bas à l'égard des maires écologistes. Moins d'un habitant sur deux (47 %) résidant dans une commune dirigée par un exécutif écologiste se déclare satisfait de son maire, contre 66 % en moyenne nationale.

Il convient toutefois de contextualiser ce chiffre : les grandes villes-centres, qui constituent le principal bastion des maires écologistes, présentent structurellement des niveaux de satisfaction plus

faibles (59 %), indépendamment de l'étiquette politique du maire. La conflictualité sociale, la visibilité médiatique accrue et la concentration des problèmes urbains tendent à accroître mécaniquement l'exposition critique des exécutifs locaux. Néanmoins, l'écart demeure substantiel et place les maires écologistes dans une position de vulnérabilité relative.

Cette fragilité se traduit directement dans les intentions de reconduction. Moins d'un quart des électeurs (24 %) résidant dans des communes dirigées par des exécutifs écologistes souhaitent leur réélection, contre 55 % en moyenne. Ce chiffre est d'ailleurs confirmé par les sondages locaux menés par Ipsos¹⁸ dans les villes écologistes de l'Est de la France. Ceux-ci mettent en évidence un souhait de réélection particulièrement limité : 29 % à Grenoble, 33 % à Strasbourg, 38 % à Besançon, 37 % à Lyon et seulement 22 % à Annecy.

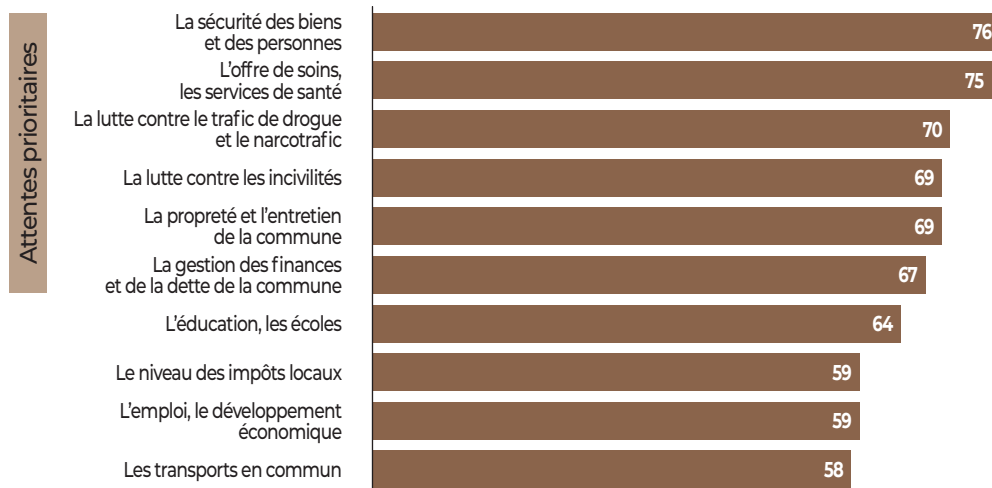
Un agenda électoral moins aligné sur les points forts du projet écologiste

À cette usure locale s'ajoute un contexte national moins porteur pour l'écologie politique. La saillance des enjeux environnementaux a sensiblement diminué depuis 2020 dans la hiérarchie des priorités déclarées. Les thèmes écologistes, bien que toujours présents, occupent désormais des positions secondaires dans les déterminants du vote.

Le paradoxe est particulièrement marqué dans les grandes métropoles de plus de 100 000 habitants, cœur du pouvoir municipal écologiste. Dans ces villes, la sécurité (76 %), l'accès aux soins (75 %), le narcotrafic (70 %), les incivilités (69 %) et la propreté (69 %) constituent les cinq premiers déterminants du vote. Les enjeux environnementaux, autrefois centraux dans ces espaces urbains denses, apparaissent relégués derrière des préoccupations d'ordre, de gestion et de qualité de vie immédiate.

Graphique 19. Déterminants du vote dans les métropoles de plus de 100 000 habitants (en %)

Base : personnes ayant l'intention de voter aux élections municipales.



© Institut Terram/lfop – mars 2026

Cette évolution s'inscrit dans une dynamique plus large de « réagencement des priorités » post-crise. Les séquences successives (pandémie, inflation, tensions sociales, violences urbaines...) ont recentré les préoccupations sur des enjeux de sécurité

matérielle et de protection. Dans ce contexte, les exécutifs écologistes gouvernent des villes dont l'agenda électoral se rapproche davantage du registre programmatique de leurs adversaires.

18. « Municipales 2026 : quelles perspectives dans les villes de l'Est de la France dirigées par des majorités écologistes ? », Ipsos.fr, 4 février 2026.

La gauche urbaine se trouve ainsi confrontée à une tension structurelle : elle administre des territoires où les attentes dominantes relèvent désormais de thèmes traditionnellement associés aux droites. Cette tension n'est pas inédite, mais elle s'est intensifiée depuis 2020, notamment sous l'effet de la médiatisation accrue des violences urbaines, des problématiques de narcotrafic et des débats sur la propreté et l'occupation de l'espace public.

Autrement dit, le possible reflux de la vague verte ne procède pas d'un effondrement idéologique brutal, mais d'un décalage croissant entre la hiérarchie des enjeux électoraux et les registres de compétence historiquement associés à l'écologie politique¹⁹. La question centrale pour mars 2026 sera donc celle de la capacité des maires écologistes sortants à territorialiser à nouveau leur action et à élargir leur crédibilité au-delà de leur cœur programmatique initial.

Des indicateurs concordants dans les villes dirigées par des écologistes

La tendance nationale défavorable aux Écologistes se retrouve dans les données locales issues des enquêtes préélectorales disponibles avant l'ouverture de la période de réserve. Sur les six villes actuellement dirigées par des maires issus ou proches du parti écologiste, quatre enregistrent un recul des intentions de vote par rapport au premier tour de 2020, alors même que les exécutifs sortants bénéficient traditionnellement d'une « prime au sortant » qui tend à stabiliser, voire à consolider, leur socle électoral.

Tableau 2. Les dynamiques électorales dans les villes écologistes depuis le premier tour de 2020 (en %)

Villes	Candidats	Résultats T1 2020	Sondages T1 2026	Évolution	Institut / date
Maires écologistes sortants					
Strasbourg	Jeann Barseghian	28	20	- 8	Cluster17 / 12.02.2026
Lyon	Grégory Doucet	36	31	- 5	Cluster17 / 19.02.2026
Annecy	Alexandre Mulatier-Gachet	28	24	- 4	Ipsos / 29.01.2026
Bordeaux	Pierre Hurmic	34	32	- 2	OpinionWay / 18.11.2025
Besançon	Anne Vignot	31	34	+ 3	Ipsos / 27.01.2026
Poitiers	Léonore Moncond'huy	24	28	+ 4	Ifop / 17.07.2025
Autres candidatures écologistes					
Montpellier	Jean-Louis Roumégas	16	4	- 12	Ifop / 16.02.2026
Dijon	Michel Haberstrau	16	7	- 9	OpinionWay / 12.01.2026
Lille	Stéphane Baly	25	19	- 6	Ifop / 15.09.2025
Brest	Glen Dissaux	16	16	=	Ifop / 13.09.2025

Sources : Comparaison avec les résultats du premier tour des élections municipales de 2020 avec les derniers sondages publiés dans la commune.

© Institut Terram/Ifop – mars 2026

19. Voir Antoine Bristielle, *op. cit.*

À Strasbourg, Jeanne Barseghian est créditée de 20 %, contre 28 % en 2020, soit une baisse de 8 points, la plus marquée parmi les maires écologistes sortants. La configuration locale demeure toutefois singulière : la réémergence d'une candidature socialiste structurée autour de Catherine Trautmann redistribue l'espace électoral à gauche et fragilise la coalition issue de 2020. Le recul observé ne saurait donc être interprété comme une simple sanction univoque, mais plutôt comme un effet de recomposition interne au camp progressiste.

À Lyon, Grégory Doucet accuse un retrait de 5 points (31 % contre 36 % en 2020). La situation lyonnaise est rendue plus délicate par la présence de la candidature de Jean-Michel Aulas, structurée au centre droit, soutenue par Renaissance et LR, qui capte une partie de l'électorat modéré et réduit les marges de manœuvre pour une reconduction confortable. Dans un contexte de forte polarisation médiatique autour de la gestion municipale, la dynamique apparaît moins favorable qu'en 2020.

Bordeaux (– 2 points) et Annecy (– 4 points) présentent des trajectoires intermédiaires. À Bordeaux, la baisse limitée peut être mise en regard d'une stratégie de « notabilisation » du maire sortant, notamment à travers des décisions sécuritaires destinées à rassurer un électoral centriste. Ce repositionnement a pu contribuer à contenir l'érosion, mais au prix d'une tension avec une partie du noyau écologiste initial. À Annecy, la lecture est plus complexe : le maire sortant, qui s'était éloigné d'EELV avant même son élection, évolue dans une configuration plus centriste que strictement écologiste, ce qui rend les comparaisons plus délicates.

À rebours de cette tendance générale, Besançon et Poitiers enregistrent des progressions notables (+ 3 et + 4 points). Ces deux villes, bien que politiquement distinctes, partagent certains traits communs : des coalitions de gauche stabilisées, une conflictualité médiatique moindre et une inscription locale moins exposée aux controverses nationales. À Poitiers, malgré certaines polémiques, le rapport de forces demeure moins fragmenté qu'à Lyon ou Bordeaux, ce qui renforce l'effet classique de prime au sortant. À Besançon, l'ancrage écologiste apparaît consolidé autour d'une coalition stable et d'un exercice du pouvoir relativement apaisé.



La « vague verte », la fin d'un artefact conjoncturel ?

L'interprétation des dynamiques en cours invite à revisiter la « vague verte » de 2020. Celle-ci s'était déployée dans un contexte exceptionnel : abstention record au premier tour, climat anxigène lié à la pandémie, surreprésentation d'un électoral urbain, diplômé et fortement mobilisé sur les enjeux environnementaux*.

En 2026, avec une participation attendue autour de 60 %, la structure sociologique du corps électoral se normalise. La base écologiste, plus concentrée dans certains segments urbains spécifiques, se trouve diluée dans un électoral élargi.

Il convient toutefois de rappeler que la comparaison entre intentions de vote actuelles et résultats du premier tour de 2020 doit être maniée avec prudence. Les configurations partisanes diffèrent parfois sensiblement : recombinaisons d'alliances, nouvelles candidatures, fragmentation accrue ou, au contraire, regroupements stratégiques. Certaines villes à la configuration profondément modifiée ne peuvent être analysées de manière homogène.

* Voir Dominique Reynié (dir.), *Tsunami dans un verre d'eau*, Paris, Fondation pour l'innovation politique, juillet 2020.

Une fragilité électorale perceptible au-delà des bastions

Le signal préoccupant pour les Écologistes ne se limite pas aux villes conquises en 2020. Il s’observe également dans des communes où ils occupaient alors une position forte sans détenir l’exécutif.

À Lille, où la liste écologiste avait échoué à 227 voix près au second tour en 2020, les intentions de vote actuelles situent la candidature écologiste à 19 %, soit 6 points de moins qu’en 2020. À Montpellier, la candidature écologiste serait en retrait de 12 points par rapport aux 16 % cumulés par les listes écologistes de 2020. À Dijon, le score attendu passerait de 15 % à 7 %, malgré un élargissement des soutiens à gauche.

Ces évolutions suggèrent un phénomène de « réabsorption » électorale : dans un contexte de recomposition de la gauche depuis 2024, l’électorat écologiste tendrait à se repositionner vers d’autres formations de gauche jugées plus compétitives, ou

à s’abstenir. La logique de vote utile, renforcée par la fragmentation du paysage politique, pourrait ainsi jouer au détriment des candidatures écologistes autonomes.

4. Un Parti socialiste plus résilient mais dépendant des configurations locales

Une résistance contrastée dans les grandes métropoles

Si le PS apparaît moins exposé que les Écologistes à une dynamique de reflux, il n’en demeure pas moins fragilisé dans plusieurs grandes villes où la recomposition interne à gauche redessine les équilibres électoraux. Les enquêtes locales d’intentions de vote révèlent un tableau contrasté : maintien des bastions stabilisés, mais recul dans les métropoles soumises à une concurrence accrue.

Tableau 3. Les dynamiques électorales dans les grandes villes socialistes depuis le premier tour de 2020 (en %)

Villes	Candidats	Résultats T1 2020	Sondages T1 2026	Évolution	Institut / date
Villes avec offre très similaire à 2020					
Clermont-Ferrand.	Olivier Bianchi (PS-LE-PP-PCF-G.s)	38	37	- 1	Ifop / 19.01.2026
Dijon	Nathalie Koenders (PS-MD-PP-PR-GE)	38	41	+ 3	OpinionWay / 12.01.2026
Montpellier	Michaël Delafosse (PS-PCF-PP-PRG)	19	35	+ 16	Ifop / 16.02.2026
Lille	Arnaud Deslandes (PS-PCF)	30	27	- 3	Ifop / 15.09.2025
Brest	François Cuillandre (PS-PCF-PP-PRG-UDB)	27	27	=	Ifop / 13.09.2025
Villes avec offre différente à 2020*					
Paris	Emmanuel Grégoire (PS-LE-PCF)	[40] PS+EELV	32	[- 8]	Ifop / 19.02.2026
Rouen	Nicolas Mayer-Rossignol (PS-LE-PCF)	[53] PS+EELV	42	[- 11]	HI / 28.06.2025
Marseille	Benoît Payan (PS-LE-PCF)	[37] PS+EELV+DVG	31	[- 6]	Elabe / 16.02.2026

Source : ministère de l’Intérieur pour les résultats de 2020 ; CitéScan (L’Observatoire électoral de Bona fide) pour les sondages d’intentions de vote aux élections municipales de 2026 (derniers sondages publiés au 25 février 2026)
* En raison des différences d’offre électorale à gauche entre les deux élections (divisée en 2020, unie en 2026), la comparaison des résultats est à interpréter avec prudence.

“

Si le PS apparaît moins exposé que les Écologistes à une dynamique de reflux, il n'en demeure pas moins fragilisé dans plusieurs grandes villes où la recomposition interne à gauche redessine les équilibres électoraux.

”

À Paris, le candidat socialiste crédité de 32 % se situe 8 points en deçà du score obtenu en 2020 par le cumul des listes socialiste et écologiste (40 %). Ce recul s'explique en partie par un effet classique de renouvellement de tête de liste. La littérature sur la « prime au sortant » montre que l'avantage électoral tient moins à l'étiquette partisane qu'à la personnalisation du mandat. Le changement d'incarnation fragilise le socle initial, sans pour autant signifier un effondrement structurel de l'électorat.

À Rouen, la baisse de 11 points par rapport au score cumulé de 2020 (53 %) doit être interprétée à la lumière des configurations d'alliance. Le score de référence correspondait lui aussi à un agrégat de listes fusionnées au second tour. La comparaison brute tend ainsi à surestimer le recul réel. Elle traduit davantage une difficulté à reconstituer une dynamique unitaire qu'un désengagement massif.

À Marseille, Benoît Payan accuse un recul de 6 points (31 % contre 37 % en 2020 pour le bloc unifié). Ici encore, la fragmentation de l'offre à gauche (notamment la stratégie autonome de LFI) constitue un facteur explicatif. L'érosion apparente tient moins à une sanction qu'à une dispersion des candidatures.

Ces cas illustrent un phénomène plus large de « recomposition intra-bloc » : le recul socialiste observé dans certaines métropoles relève d'effets de configuration, de succession ou de fragmentation plus que d'un basculement idéologique massif.

Des bastions consolidés par la prime au sortant

À côté de ces fragilités métropolitaines, plusieurs villes illustrent la solidité des implantations socialistes de long terme. Là où le maire sortant se représente sans changement majeur de configuration, la prime au sortant joue pleinement.

À Brest, le score demeure stable (27 %). À Clermont-Ferrand, la baisse est marginale (– 1 point). À Dijon, la progression de 3 points confirme la capacité de la succession à préserver l'ancrage local, malgré le départ du maire précédent vers des fonctions gouvernementales. Ces cas illustrent la persistance d'un capital d'implantation fondé sur la continuité, la notabilisation et la gestion municipale.

Le cas de Montpellier est particulièrement instructif. Michaël Delafosse progresse de 16 points (35 % contre 19 % en 2020). Cette évolution tient moins à une poussée intrinsèque qu'à une clarification de l'offre politique. En 2020, l'électorat social-démocrate était fragmenté entre plusieurs candidatures concurrentes. En 2026, l'unification autour d'une candidature unique concentre mécaniquement les suffrages. Parallèlement, la liste écologiste autonome (4 %, contre 16 % cumulés en 2020) favorise un report vers la candidature socialiste. Ce résultat témoigne d'une recomposition interne à gauche plus que d'une dynamique expansive du PS.

En creux, la situation actuelle suggère que le PS bénéficie partiellement du reflux écologiste observé dans plusieurs villes. Là où les listes EELV autonomes s'affaiblissent (Montpellier, Dijon), le PS apparaît comme le point de ralliement principal de l'électorat de gauche modérée. Cette évolution s'inscrit dans une dynamique amorcée au niveau national depuis 2024 : repositionnement du PS comme force pivot au sein de la gauche institutionnelle, capacité à incarner une alternative gestionnaire face à des candidatures plus idéologisées. Toutefois, ce bénéfice reste fragile et largement conditionné par la configuration locale des alliances.

5. La France insoumise dans les grandes villes : consolidation urbaine et limites structurelles

Une progression confirmant le tournant communaliste de LFI

L'analyse des sondages disponibles dans les villes de plus de 100 000 habitants (là où la comparaison avec 2020 est méthodologiquement pertinente) confirme la dynamique favorable de LFI observée à l'échelle nationale à travers l'indicateur de souhait de victoire (+ 5 points en six ans).

Dans la douzaine de villes où l'offre politique demeure comparable à celle de 2020, la progression des listes LFI apparaît nette : + 5 points en moyenne, pour un score avoisinant désormais 13 %. Sur l'ensemble de la vingtaine de grandes villes étudiées, la moyenne des intentions de vote en faveur des listes LFI s'établit à 12,5 %.

Certains cas illustrent particulièrement cette dynamique. À Rouen, la liste insoumise est créditée de 18 %, soit 14 points de plus qu'en 2020. Strasbourg (+ 7 points, 10 %), Lille (+ 7 points, 16 %) ou Dijon (+ 6 points, 11 %) confirment également cette progression.

Cette montée en puissance s'explique en partie par un effet mécanique déjà identifié par Rémi Lefebvre : en 2020, LFI disposait d'une plateforme municipale peu structurée et ses candidats s'effaçaient souvent derrière des listes citoyennes²⁰. En 2026, le mouvement assume pleinement son étiquette, déploie un programme municipal nationalisé et investit des figures disposant d'une notoriété propre, notamment plusieurs députés. Ce tournant communaliste, longtemps différé, semble ainsi produire ses premiers effets mesurables dans les grandes métropoles.

Un socle métropolitain affirmé mais hétérogène

Au-delà de la progression moyenne, les données révèlent un ancrage différencié selon les configurations urbaines. Les scores les plus élevés – Toulouse (23 %), Rouen (18 %), Lille et Montpellier (16 %) – correspondent à des situations où la liste LFI s'appuie sur une figure déjà implantée localement (Piquemal à Toulouse, Addouche à Lille) ou sur un terrain politique structuré par une gauche fragmentée.

À l'inverse, les scores plus modestes observés à Nice (10 %), Lyon (9 %) ou Annecy (7 %) s'inscrivent dans des contextes sociologiques moins favorables : moindre présence d'un électorat populaire, diplômé jeune ou issu de l'immigration – segments centraux dans la stratégie de la « Nouvelle France » revendiquée par le mouvement.

Plus largement, l'écart entre les performances présidentielles de Jean-Luc Mélenchon et les intentions de vote municipales demeure marqué. Cette décote ne tient pas à un déficit d'investissement – l'implantation de 2026 est sans commune mesure avec celle de 2020 – mais à une constante des scrutins locaux : l'abstention différentielle touche d'abord les électors fortement politisés sur des enjeux nationaux. En conséquence, si les listes LFI franchissent fréquemment le seuil de 10 % leur permettant de se maintenir, leurs réserves de voix apparaissent limitées, rendant toute dynamique de victoire difficile.

20. Rémi Lefebvre, « Municipales 2026 : la conversion communale de La France insoumise », metropolitiques.eu, 15 janvier 2026.

Tableau 4. Les dynamiques électorales des listes LFI dans les communes de plus de 100 000 habitants depuis le premier tour de 2020 (en %)

Villes	Candidats	Résultats T1 2020	Sondages T1 2026	Évolution	Institut / date
Villes avec offre très similaire à 2020					
Rouen	Maxime Da Silva	3,5	18	+ 14	HI / 28.06.2025
Lille	Lahouaria Addouche	8,8	16	+ 7	Ifop / 15.09.2025
Montpellier	Nathalie Oziol	9,2	16	+ 7	Ifop / 16.02.2026
Bordeaux	Nordine Raymond (+ NPA)	11,8	15	+ 3	OpinionWay / 18.11.2026
Clermont-Ferrand	Marianne Maximi	12,3	14	+ 2	Ifop / 19.01.2026
Brest	Cécile Beaudouin	7,1	13	+ 6	Ifop / 13.09.2025
Besançon	Séverine Veziès	8,3	11	+ 3	Ipsos / 27.01.2026
Dijon	Dominique Guidoni-Stoltz	5,2	11	+ 6	OpinionWay / 12.01.2026
Paris	Sophia Chikirou	4,6	11	+ 6	Ifop / 19.02.2026
Nice	Mireille Damiano	8,9	10	+ 1	Cluster17 / 15.02.2026
Strasbourg	Florian Kobryn	3	10	+ 7	Cluster17 / 12.02.2026
Lyon	Anaïs Belouassa-Cherifi (+DVG)	10	9	- 1	Cluster17 / 19.02.2026
Villes avec offre différente à 2020*					
Toulouse	François Piquemal (+ NPA-AQ)	x	23		Ifop / 18.02.2026
Perpignan	Mickael Idrac (+ LE-G.s)	x	15		Ifop / 03.12.2025
Marseille	Sébastien Delogu	x	14,5		OpinionWay / 23.02.2026
Amiens	Samy Olivier (+ G.s)	x	13		Cluster17 / 30.01.2026
Tours	Marie Quinton	x	11		OpinionWay / 12.01.2026
Aix-en Provence	Julie Boronad	x	10		Ifop / 9.02.2026
Grenoble	Alan Brunon	x	10		Ipsos / 27.01.2026
Nîmes	Pascal Dupretz	x	9		Ifop / 13.02.2026
Annecy	Vincent Drême	x	7		Ipsos / 29.01.2026

Source : ministère de l'Intérieur pour les résultats de 2020 ; CitéScan (L'Observatoire électoral de Bona fide) pour les sondages d'intentions de vote aux élections municipales de 2026 (derniers sondages publiés au 25 février 2026)

* En raison des différences d'offre électorale à gauche entre les deux élections (divisée en 2020, unie en 2026), la comparaison des résultats n'est pas possible.

Conclusion

Un scrutin sous influence, mais sans effet mécanique

Situées à un an de l'élection présidentielle, les élections municipales des 15 et 22 mars 2026 seront spontanément interprétées par de nombreux observateurs comme un « match-test » avant 2027. Cette lecture vaut tout particulièrement pour les formations radicales aujourd'hui exclues de la gestion des exécutifs municipaux (LFI ou le RN) qui, dans un scrutin où elles disposent de peu de positions à défendre, ne peuvent qu'espérer engranger des élus supplémentaires. Conseillers municipaux ou maires, ces ancrages locaux constituent autant de relais utiles en vue des prochaines échéances sénatoriales et présidentielles.

Pourtant, notre enquête suggère que, comme lors des cycles précédents, les électeurs continueront majoritairement à fonder leur choix sur des variables locales : le projet proposé, le bilan de l'équipe sortante, la personnalité des têtes de liste. Les considérations explicitement idéologiques (l'étiquette partisane, le soutien ou la sanction du gouvernement) apparaissent moins revendiquées, même si elles peuvent structurer en arrière-plan une partie des comportements. L'analyse détaillée des données met ainsi en lumière une tension structurelle entre logique locale et logique nationale. Le scrutin devrait une nouvelle fois fonctionner à deux vitesses : dans les petites et moyennes communes, l'ancrage des sortants et la proximité personnelle domineront largement ; dans les grandes villes, la politisation sera plus marquée et les résultats feront inévitablement l'objet d'extrapolations nationales.

Comme le souligne très justement Guillaume Tabard, le « choix d'un maire n'est pas celui d'un président ²¹ » : même les batailles municipales les plus emblématiques obéissent à des configurations propres qui fragilisent toute leçon nationale trop rapide. La mécanique institutionnelle elle-même y

contribue. Le scrutin municipal, proportionnel de liste avec prime majoritaire, favorise alliances, fusions et triangulaires dont la logique diffère radicalement du scrutin uninominal présidentiel. L'émiettement partisan complique encore les parallèles : dans un paysage désormais tripartite mais imparfaitement structuré, il serait hasardeux de projeter les rapports de force municipaux sur 2027. Enfin, la part élevée de listes sans étiquette claire ou revendiquant un positionnement transversal rendra la lecture présidentielle des résultats particulièrement délicate.

Certaines villes n'échapperont toutefois pas à une interprétation nationale immédiate. Le Havre en constitue l'exemple le plus évident. Édouard Philippe y remet son mandat en jeu dans une configuration incertaine. Pour lui, la municipale n'est pas une échéance secondaire mais une condition politique existentielle : un revers compromettrait sérieusement ses ambitions élyséennes. Plus largement, après la double séquence électorale de 2024 qui a fragilisé le « bloc central », le scrutin de mars pourrait exposer les maires identifiés, même de manière indirecte, au macronisme à un risque accru de sanction, en particulier dans les grandes villes où la politisation est plus forte. La baisse du souhait de victoire en faveur du parti présidentiel au niveau national, combinée à des intentions de vote en retrait pour plusieurs candidats du centre et de la droite modérée, constitue à cet égard un signal défavorable. Dans les villes moyennes et les territoires moins politisés, la capacité des maires divers centre, divers droite ou LR à se maintenir dépendra largement de leur aptitude à territorialiser l'enjeu et à personnaliser la compétition.

À l'inverse, les formations les plus radicales chercheront à nationaliser la campagne afin de mobiliser des électeurs plus sensibles aux enjeux idéologiques qu'aux considérations gestionnaires locales.

21. Guillaume Tabard, « Des leçons nationales difficiles à extrapoler pour les municipales », lefigaro.fr, 21 novembre 2025.

Cette stratégie pourrait produire des effets dans certaines zones de force spécifiques : banlieues populaires à forte concentration immigrée pour LFI ou villes-centres du pourtour méditerranéen pour le RN. Elle ne devrait toutefois pas bouleverser l'équilibre général du tissu communal, compte tenu de la faiblesse persistante de leur implantation locale, de leur isolement stratégique et de la capacité qu'elles conservent à susciter des logiques de vote de barrage.

S'agissant du RN, une lecture strictement métropolitaine des résultats serait trompeuse. Le parti annonce 650 listes RN-UDR en 2026²², contre 400 en 2020, ce qui traduit une progression organisationnelle réelle, mais il restera absent de nombreuses petites communes où il réalise habituellement ses meilleurs scores lors des scrutins nationaux. À l'inverse, sa présence accrue dans les grandes villes l'exposera à des contextes sociologiques moins favorables, où ses candidats pourraient demeurer cantonnés à des positions secondaires. Évaluer sa dynamique uniquement à l'aune des villes de plus de 100 000 habitants reviendrait ainsi à ne considérer qu'une partie visible de son potentiel. L'évolution de ses scores dans les centaines de communes intermédiaires où il progresse plus discrètement sera probablement plus instructive pour apprécier sa capacité à concurrencer durablement la droite et le centre dans la France des villes moyennes.

À gauche, le scrutin servira également de test pour la rivalité entre le PS et LFI. Le mouvement de Jean-Luc Mélenchon investit fortement cette élection, multiplie les candidatures et revendique une stratégie de rupture, y compris face à des exécutifs socialistes sortants. Toutefois, la présence de listes insoumises demeure quantitativement limitée (243 recensées fin février) et, dans environ 60 villes, socialistes et insoumis font liste commune. La compétition municipale préfigure certes les tensions de leadership en vue de 2027, mais elle ne permet pas d'en déduire le rapport de force présidentiel, tant les ressorts de mobilisation diffèrent entre scrutin local et élection nationale.

Enfin, une dynamique d'opinion favorable aux droites ne se traduira pas nécessairement par un basculement massif des grandes villes. Le mode de scrutin municipal, avec un seuil d'accès au second tour fixé à 10 % et la possibilité de l'emporter sans majorité absolue au second tour, favorise la multiplication des triangulaires, quadrangulaires, voire quinquangulaires. Le maintien fréquent de listes RN pourrait réduire les reports vers les listes de droite ou du centre et accroître les chances de la gauche dans certaines configurations. Certes, le maintien de listes LFI peut aussi pénaliser des exécutifs de gauche, mais l'effet est potentiellement moindre compte tenu du nombre plus limité de candidatures insoumises, d'un socle électoral moyen plus restreint et de la possibilité évoquée de « fusions techniques²³ » lorsque le seuil des 10 % est franchi. Le scrutin pourrait ainsi produire des situations paradoxales : des droites majoritaires en voix mais minoritaires en sièges municipaux, dans une configuration rappelant par certains aspects les législatives de 1997.

En définitive, ces élections municipales offriront sans doute un baromètre utile du climat politique – niveau d'abstention, capacité d'ancrage territorial des formations récentes, intensité des divisions internes –, mais elles ne constitueront pas pour autant une primaire grande nature de l'élection présidentielle. La V^e République, même « dérégulée »²⁴, demeure structurée par l'élection présidentielle comme moment décisif. Les municipales relèvent d'une autre grammaire électorale : autre mode de scrutin, autre temporalité, autre logique de mobilisation. Elles permettent d'identifier des tendances et des dynamiques, mais non d'anticiper un verdict national. L'expérience historique, de 1977 à 2020, rappelle que les municipales obéissent à leurs propres ressorts et que la présidentielle répond à une logique spécifique : celle de la rencontre entre un candidat, un contexte et un pays à un instant donné. La prudence s'impose donc. Elle s'impose toujours, en matière électorale.

22. D'après le fichier du ministère de l'Intérieur, le nombre de listes soutenues par le RN (RN, UDR, union d'extrême droite) ne serait que de 507.

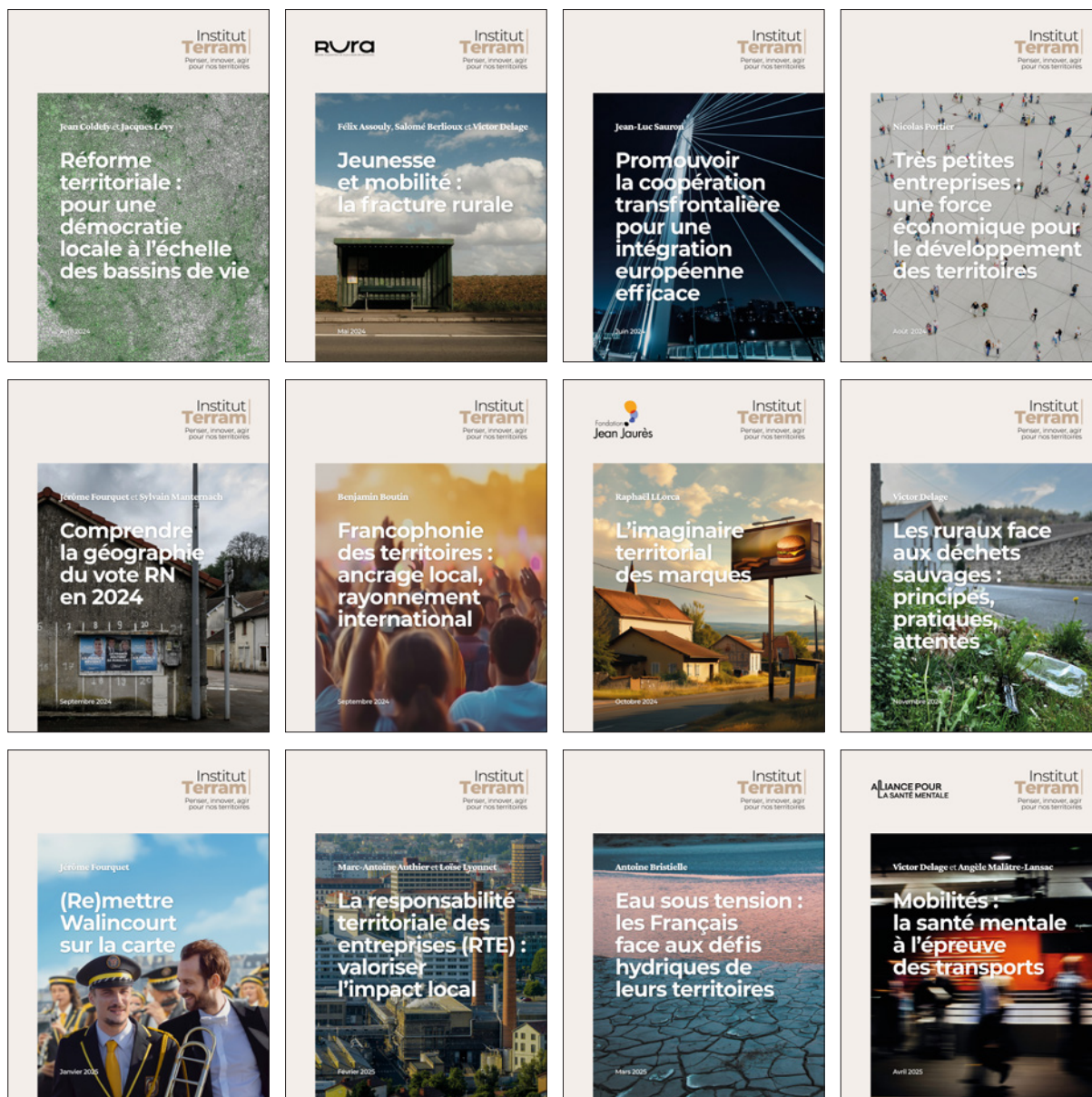
23. Voir Lucie Alexandre, « À l'approche des municipales, à gauche, les réalités politiques locales l'emportent sur les fractures nationales », *libération.fr*, 25 février 2026. Dans cette hypothèse, la liste arrivée en tête à gauche réserverait un certain nombre de places éligibles à l'autre liste en échange de son retrait, étant entendu qu'en cas de victoire les candidats minoritaires n'auraient pas vocation à siéger au sein de la majorité municipale.

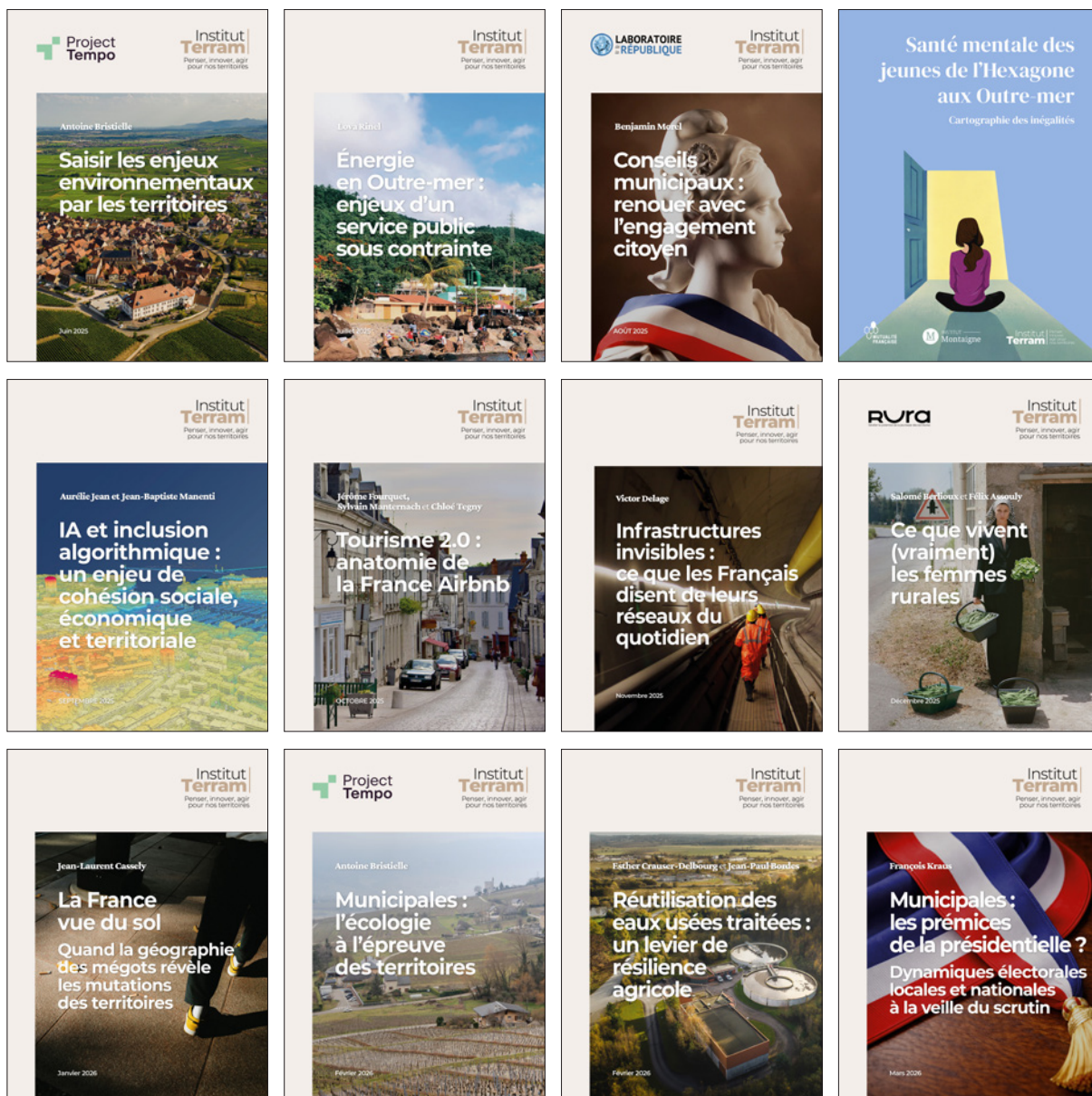
24. Jérôme Jaffré, « Le dérèglement de la V^e République », *ÉmileMagazine.fr*, 21 mai 2025.

Bibliographie

- ALEXANDRE (Lucie), « À l'approche des municipales, à gauche, les réalités politiques locales l'emportent sur les fractures nationales », *libération.fr*, 25 février 2026.
- ANÉ (Claire), CHOCRON (Véronique) et GITTUS (Sylvie), « Municipales 2026 : la crise du logement au cœur de la campagne électorale », *lemonde.fr*, 24 décembre 2025.
- BRISTIELLE (Antoine), *Municipales : l'écologie à l'épreuve des territoires*, Institut Terram, février 2026.
- CHALINE (Anaïs), « “Aujourd’hui, la sécurité des personnes et des biens constitue le premier déterminant du vote” : Frédéric Dabi et Brice Soccol décryptent les enjeux des municipales 2026 », *lefigaro.fr*, 10 novembre 2025.
- DELAGE (Victor), *Infrastructures invisibles : ce que les Français disent de leurs réseaux du quotidien*, Institut Terram, novembre 2025.
- FOURQUET (Jérôme), *L'Archipel français. Naissance d'une nation multiple et divisée*, Paris, Seuil, 2019.
- GUIBERT (Philippe), « Interview de Frédéric Dabi, directeur de l'Ifop : “S'il y a événement politique dans ces municipales, ce sera du côté du RN qu'il se dessinera” », *nouvellevuepolitique.fr*, 12 février 2026.
- JADOT (Anne), « Élections intermédiaires », in Pascal Perrineau et Dominique Reynié (dir.), *Dictionnaire du vote*, Paris, PUF, 2001, p. 368-371.
- JAFFRÉ (Jérôme), « Le dérèglement de la V^e République », propos recueillis par Thomas Arrivé, *Émile Magazine*, n° 32, 21 mai 2025, p. 8-9.
- JALLET (Marc), « Municipales : Édouard Philippe donné perdant au Havre, selon un sondage », *lefigaro.fr*, 25 février 2026.
- LEFEBVRE (Rémi), « Municipales 2026 : la conversion communale de La France insoumise », *métropolitiques.eu*, 15 janvier 2026.
- , « Les élections municipales de 1977 et la nationalisation de la vie politique locale », in Matthieu Boisdrion et Michel Catala (dir.), *Les Élections municipales de 1977*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020, p. 49-61.
- , « Municipales 2020 : les partis politiques, invisibles et omniprésents », *lavedesidees.fr*, 23 juin 2020.
- LEHINGUE (Patrick), « Remarques sur le modèle des élections intermédiaires », in Yves Déloye, Alexandre Dézé et Sophie Maurer (dir.), *Institutions, élections, opinion. Mélanges en l'honneur de Jean-Luc Parodi*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014, p. 159-176.
- MOREL (Benjamin), *Conseils municipaux : renouer avec l'engagement citoyen*, Institut Terram-Laboratoire de la République, août 2025.
- PARODI (Jean-Luc), « Dans la logique des élections intermédiaires », *Revue politique et parlementaire*, n° 903, avril 1983, p. 42-70.
- REYNIÉ (Dominique), dir., *Tsunami dans un verre d'eau*, Paris, Fondation pour l'innovation politique, juillet 2020.
- ROCHÉ (Sebastian), « Vers la démonopolisation des fonctions régaliennes : contractualisation, territorialisation et européanisation de la sécurité intérieure », *Revue française de science politique*, n° 54, avril 2004, p. 43-70.
- ROSANVALLON (Pierre), *La Contre-Démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, 2006.
- TABARD (Guillaume), « Des leçons nationales difficiles à extrapoler pour les municipales », *lefigaro.fr*, 21 novembre 2025.
- TIMSIT (John), « Présidentielle 2027 : Édouard Philippe assure qu'il “ira jusqu'au bout”... sauf s'il “échouait à convaincre les Havrais” aux municipales », *lefigaro.fr*, 9 décembre 2025.
- En qu[o]i les Français ont-ils confiance aujourd'hui ? Le baromètre de la confiance politique*, vague 16, Sciences Po-Cevipof–OpinionWay, février 2025.
- « Municipales 2026 : quelles perspectives dans les villes de l'Est de la France dirigées par des majorités écologistes ? », *Ipsos.fr*, 4 février 2026.

Dernières parutions (2024-2026)





Soutenir l'Institut Terram

Fondé en 2024, l'Institut Terram est une association de loi 1901 d'intérêt général à but non lucratif. L'appui des entreprises et des particuliers joue un rôle essentiel dans le développement de ses activités.

Les contributions permettent de mener à bien la réalisation et la diffusion de recherches visant à comprendre les transformations et les dynamiques territoriales à l'œuvre. Les adhérents peuvent être associés à cette réflexion. Le soutien des donateurs permet également de rendre accessible gratuitement l'intégralité des travaux de l'institut : monographies, études de cas, cartographies, enquêtes d'opinion, podcasts. Les événements organisés partout en France sont ouverts au public. Enfin, la diversité des sources de financement garantit la liberté d'action de l'institut, exempte de toute forme de dépendance ou d'influence extérieure.

Comment nous soutenir ?

Devenir adhérent

Pour les entreprises, il est possible d'adhérer à l'Institut Terram en s'acquittant d'une cotisation annuelle. Les entreprises adhérentes peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés (ou le cas échéant sur l'impôt sur le revenu) au titre de leur cotisation, à hauteur de 60 %, dans la limite de 20 000 euros, ou 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxe si ce dernier montant est plus élevé – au-delà de ce plafond, l'excédent est reporté sur les cinq exercices suivants et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions (article 238 *bis* du Code général des impôts).

Faire un don

Pour les particuliers

Les dons des particuliers peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable – au-delà de ce plafond, l'excédent est reporté sur les 5 années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions (article 200 du Code général des impôts).

Exemple : un don de 100 euros coûte 34 euros après réduction d'impôt.

Pour les entreprises

Les dons des personnes morales de droit privé assujetties à l'impôt sur les sociétés (ou à l'impôt sur le revenu) peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt de 60 % pris dans la limite de 20 000 euros ou 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxe si ce dernier montant est plus élevé – au-delà de ce plafond, l'excédent est reporté sur les cinq exercices suivants et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions (article 238 *bis* du Code général des impôts).

**Pour toutes questions relatives aux modalités d'adhésion
ou aux dons, contactez-nous directement :**

contact@institut-terram.org

François Kraus

Municipales : les prémices de la présidentielle ?

À un an de l'élection présidentielle, les élections municipales de 2026 apparaissent moins comme une répétition générale nationale que comme un révélateur des recompositions en cours. L'étude met en évidence un scrutin traversé par une tension persistante entre logique locale et dynamique nationale. La participation devrait se redresser par rapport au scrutin perturbé de 2020, sans inverser la tendance de fond à l'érosion observée depuis le début du siècle. Parallèlement, la croyance dans la capacité d'action des maires s'affaiblit et leur identification, tant personnelle que partisane, recule. La personnalisation demeure toutefois un ressort central du vote, tandis que l'affirmation d'un maire « sans étiquette » est de plus en plus acceptée.

La nationalisation du scrutin apparaît contenue. La tentation de transformer les municipales en vote sanction contre l'exécutif national reste minoritaire, notamment en raison du faible ancrage local du camp présidentiel et de la proximité de l'élection présidentielle. Deux régimes municipaux coexistent ainsi : dans les grandes métropoles, la politisation est plus forte et les clivages nationaux plus visibles ; dans les petites et moyennes communes, la proximité, la notoriété des candidats et la gestion pragmatique dominant.

L'agenda électoral est largement structuré par les enjeux de sécurité, d'accès aux soins et de maîtrise budgétaire, reléguant au second plan les priorités environnementales qui avaient marqué le cycle précédent. Cette hiérarchie des préoccupations crée un environnement plus favorable aux droites, perçues comme crédibles sur les questions d'ordre et de gestion. Le Rassemblement national progresse nettement dans les aspirations, sans que son implantation locale soit homogène. Les Républicains conservent des positions solides dans de nombreux territoires. Les exécutifs écologistes apparaissent plus exposés qu'en 2020, tandis que le Parti socialiste fait preuve d'une résilience relative là où son ancrage demeure structuré. La France insoumise consolide sa présence dans plusieurs grandes villes, sans disposer, à ce stade, d'une dynamique de conquête généralisée.

Cette analyse s'appuie sur une enquête menée par l'Institut Terram et l'Ifop du 1^{er} au 6 février 2026, auprès d'un échantillon national représentatif de 10 000 personnes âgées de 18 ans et plus, permettant une lecture fine des dynamiques électorales selon les profils sociaux, générationnels et territoriaux.

institut-terram.org

